Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 121 (2018)

Rubrik: Cahier d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahier d’histoire

Introduction

MATTHIEU GILLABERT

Cultiver le corps et l'âme

À lire les articles de cette nouvelle livraison du cahier d'histoire, on se rappellera l'adage *mens sana in corpore sano*. Cette année, les auteurs couvrent en effet ces deux dimensions de l'existence : la culture du corps et celle de l'âme.

D'abord, l'histoire du sport est à l'honneur avec deux articles — signés Jérôme Gogniat et Benjamin Zumwald — qui abordent une question qui reste en marge des recherches récentes, que ce soit dans l'Arc jurassien ou plus largement en Suisse. Pourtant, lorsque l'histoire du sport dépasse celle des palmarès et des organisations, elle permet d'aborder un pan entier de l'histoire économique (tissus industriel, marketing), politique (choix du nouveau canton de mener une politique volontariste), sociale (fréquentation lors des rencontres sportives) et culturelle, car le sport reste un puissant facteur identitaire.

Ainsi, l'article de J. Gogniat revient sur l'activité économique des fabricants de bicyclettes de la région et de leurs efforts pour développer la production de vélos. Alors qu'on penserait que ces usines sont au service de la petite reine, c'est plutôt le sport cycliste qui est mis au service des entreprises en tant qu'espace marketing.

B. Zumwald quant à lui revient sur l'impact de l'entrée en souveraineté du canton du Jura sur le mouvement sportif à travers les travaux de la Commission pour l'élaboration de la politique sportive de la République et Canton du Jura. Ils éclairent l'attitude des nouvelles autorités face à de multiples défis, comme les infrastructures sportives jugées insuffisantes et la prévention à développer dans le cadre de la médecine sportive. Plus largement, cette contribution invite à relire l'entrée en souveraineté comme une transition inédite dans l'histoire suisse qui dépasse largement le cadre politique.

Moins sportif, le travail à la mine n'en est pas moins physiquement éprouvant ! Le témoignage de l'un des derniers mineurs de la vallée de Delémont, Léon-Joseph Broquet, nous rappelle qu'il ne faut pas remon-

ter à Germinal pour avoir une idée du travail dans les boyaux souterrains. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, face au risque de pénurie de matières premières, l'entreprise Von Roll relance l'exploitation des mines du Pré Rose à Delémont. Une étonnante infrastructure voit le jour pour quelques années, tant sous terre qu'à l'air libre. Un téléphérique pour transporter le minerai rappelle une machine de Jean Tinguely.

Le geste artistique n'est en effet jamais loin ! Ce cahier revient donc sur l'un des événements artistiques de la fin 2017, celui de la (re-)découverte du tableau de Gustave Courbet Paysage du Jura (1872). Niklaus Manuel Güdel nous invite à nous arrêter plus longuement devant cette œuvre et à nous plonger dans les étapes de son exécution. Si celle-ci peut paraître intuitive et assurée par la mémoire des lieux, l'historien d'art montre qu'elle s'appuie également sur un dessin préalable qui permet de cadrer l'œuvre picturale.

Ainsi, ce cahier tout en verticalité, des profondeurs souterraines de la vallée de Delémont à l'imagination intemporelle de l'artiste offre une nouvelle confirmation que les domaines inexplorés sont plus vastes que les terres connues des historiens et des historiennes.

De la crosse à la croix, l'ancien Évêché de Bâle devient suisse (congrès de Vienne – 1815)

PIERRE-YVES MOESCHLER

Le deux-centième anniversaire du rattachement de l'ancien Évêché de Bâle à la Suisse et au canton de Berne n'a donné lieu à aucune célébration. On sait en effet à quel point cette décision du congrès de Vienne a généré discussions et conflits, qui ne sont pas encore complètement apaisés.

Les Archives de l'ancien Évêché de Bâle, institution gardienne de la mémoire de la principauté partagée entre les cantons actuels de Berne, de Bâle et du Jura, se sont donc donné pour mission d'organiser un colloque pour faire le point sur le contexte de cette décision controversée et sur les personnes, les courants et les faits qui sont à son origine. Les actes de ce colloque, réunissant une dizaine de contributions, ont été édités par les Archives de l'ancien Évêché de Bâle sous la direction de Jean-Claude Rebetez et de Damien Bregnard et publiés aux éditions Alphil.

Le cadre événementiel et les enjeux étant parfaitement exposés en introduction par Jean-Claude Rebetez, on peut se lancer dans la lecture d'articles fouillés qui analysent d'abord le contexte de la Restauration dans une approche débarrassée des distorsions de perspective que lui ont imposées les historiens libéraux du XIXe siècle (Irène Herrmann). Danièle Tosato s'interroge quant à elle sur la position des nouveaux cantons, pour qui le maintien de la souveraineté allait de pair avec l'intangibilité des frontières fraîchement acquises. Alors qu'on sortait de grands bouleversements et d'appartenances diverses, nombre de petites entités se sont vu imposer des solutions qui ne répondaient pas forcément à leurs vœux. On retient de cet article la complexité de la situation des nouveaux cantons de Vaud, d'Argovie, de Saint-Gall et du Tessin.

À Marco Jorio, le spécialiste de la question, la tâche de présenter les discussions et les circonstances qui ont fait de l'ancien Évêché un objet

de compensation en faveur de Berne, dès lors que les frontières des nouveaux cantons n'étaient pas remises en cause. La volonté des puissances de donner à la Suisse des frontières sûres affaiblissait la position de ceux qui souhaitaient que l'Évêché soit inclus dans la Confédération suisse avec le statut cantonal. L'auteur se penche en particulier sur la vaine tentative du prince-évêque François Xavier de Neveu de retrouver le sceptre temporel de la principauté. La déception des plénipotentiaires de l'évêque se tempère ainsi : « Nous devons toutefois nous estimer heureux d'être Suisses, puisque nous payerons peu et serons étrangers aux querelles politiques. »

Au défi de sonder l'avis des élites, à défaut de celui du peuple, Jean-Claude Rebetez répond de manière détaillée. On est frappé par la diversité des opinions et le souci d'éviter l'anarchie qu'on peut craindre dans un pays très disparate. Moutier est clairement le plus fort partisan de l'adhésion à Berne, considéré comme rassurant et offrant toutes les garanties de stabilité. L'idée de la création d'un canton, avec ou sans le retour du prince, bute sur les forts doutes que suscite la viabilité politique et économique d'un tel ensemble. Pourtant, les délégués de l'Évêché au congrès de Vienne, Delfis et Billieux, présentent des projets de Constitution, rédigés par le gouverneur d'Andlau et le pasteur Morel. Cela ne suffira pas à rassurer les puissances. La création d'un canton n'avait aucune chance : le gouverneur d'Andlau porte-t-il une responsabilité dans cet échec ? Rebetez est moins sévère que les historiens des XIXe et XXe siècles. Le personnage (1766 à 1839) fait d'ailleurs l'objet d'une intéressante biographie sous la plume de Vanja Hug. Le diplomate et homme d'État, parent de Metternich, est nommé gouverneur de l'Évêché à la Restauration. Il s'installe à Arlesheim. Connaisseur de la région, dans laquelle il a grandi, il peut la représenter dignement et a, plus que quiconque, les qualités requises. Toutefois, il ne bénéficie pas du soutien de la population, en particulier dans le Sud. Son projet de Constitution, bien que stipulant les principes libéraux de liberté et d'égalité, laisse une place prépondérante à la noblesse et au clergé. En ce sens, il est un homme du passé, ce qui le condamne à l'échec. Après la décision du Congrès de rattacher l'Évêché à la Suisse, c'est lui qui remet l'ancienne principauté au commissaire helvétique Johann Conrad von Escher, le 23 août 1815.

Mais comment le pays était-il gouverné pendant cette période d'incertitude, entre l'effondrement de l'Empire napoléonien et l'entrée dans la Confédération ? Damien Bregnard présente les permanences et les ruptures de cette période. Permanences dans la mesure où Andlau

maintient une partie des structures françaises et où les élites s'adaptent aux changements et restent en place. Samuel Imer sert d'exemple : il est bailli d'Erguël sous l'Ancien Régime, il devient administrateur pour l'Erguël, La Neuveville et la Montagne de Diesse par la volonté d'Andlau. Pendant les quelques mois d'administration fédérale, on prépare la remise au canton de Berne.

Se faire une idée de ce que voulait la population est chose difficile. Sans presse ni groupements d'opinion, le débat démocratique reste rudimentaire et laisse peu de traces. Valentin Jeanneret analyse avec Jean-Claude Rebetez les consultations organisées par Billieux et Andlau en 1814. Le simple fait qu'on pense à consulter les pères de famille est un héritage du récent passé français. Mais on ne peut pas encore parler de démocratie, au sens où elle s'est formalisée par la suite. Le nord de l'ancienne principauté est ruiné par le passage des troupes, alors que le sud a été épargné et ne reconnaît pas la légitimité du gourvernorat du baron d'Andlau. On y refuse donc de participer aux consultations, comme dans la Prévôté sous les Roches et dans la courtine de Bellelay, ces deux ensembles souhaitant ardemment partager la destinée de la Prévôté sur les Roches (ce que le commissaire fédéral leur accordera). Dans les régions qui se sont exprimées, la tendance est partout nettement favorable à la création d'un canton suisse.

Tobias Kaestli s'attache, quant à lui, à décrire les premiers temps du régime bernois. La domination de la ville sur les campagnes est totale, jusqu'à la Constitution libérale de 1831. Elle agit néanmoins avec circonspection, se préoccupant de l'état des routes et du développement de l'agriculture, par exemple. La religion catholique, majoritaire dans quatre districts et demi, est protégée. Le Code Napoléon est maintenu. Les aristocrates sont plus respectueux des particularités que les régimes démocratiques qui suivront.

Finalement le sort de l'ancien baillage du Birseck, cédé au canton de Bâle, intéresse André Salvisberg. L'intégration a manifestement été un échec, puisque les nouveaux Bâlois ont été les plus déterminés dans le mouvement qui a conduit à la séparation et à la création du canton de Bâle-Campagne.

Un appareil critique utile contribue à faire de cet ouvrage un incontournable sur ces années charnières, où le destin de l'ancienne principauté a basculé. La suite de l'histoire montrera que la solution imposée par le congrès de Vienne n'était pas viable à long terme, mais que les germes de l'éclatement du Jura étaient déjà bien présents, avec des situations et donc des sensibilités différentes dans le Nord et dans le Sud.

Quand les champions cyclistes roulent pour l'industrie. Image de marque et discours publicitaires durant l'entre-deux-guerres de deux entreprises jurassiennes de (moto-)cycles : Condor et Allegro

JÉRÔME GOGNIAT

Si l'Arc jurassien est surtout marqué, économiquement, par des secteurs comme l'horlogerie, la machine-outil ou encore la micromécanique, cette région a aussi été le fer de lance de l'industrie nationale du (moto-)cycle, formant ainsi, pour reprendre les termes de l'historien Laurent Tissot, « l'épine dorsale » d'une véritable « nébuleuse mécanico-horlogère » [1]. Si les autres industries, surtout l'horlogerie, ont déjà fait l'objet de nombreuses études, l'industrie du cycle dans l'Arc jurassien n'a en revanche que très peu retenu l'attention du monde académique. Seul l'ouvrage d'Alain Cortat, à propos de l'entreprise Condor [2], s'y est en effet intéressé jusqu'ici. Il est vrai que l'aura internationale qu'a connue et connaît encore l'industrie horlogère suisse, en particulier jurassienne, explique sans doute le peu d'intérêt porté à l'industrie du cycle, qui a surtout joué un rôle sur le plan national. Surtout, celle-ci, contrairement à nouveau à l'horlogerie, a aujourd'hui quasiment disparu de l'Arc jurassien. Toutes les entreprises de ce secteur ont en effet fait faillite au cours du XXe siècle ou se sont réorientées vers d'autres secteurs industriels, ce qui ne facilite pas l'accès aux archives — lorsque ces dernières existent encore. Seule l'entreprise BMC, dont le siège est implanté à Granges, fabrique encore des vélos dans cette région. Misant sur le haut de gamme, elle recourt d'ailleurs largement au parrainage sportif afin de promouvoir ses innovations technologiques [3].

Dans cet article, nous nous sommes intéressés particulièrement à deux entreprises de l'Arc jurassien suisse[4], Condor et Allegro, qui se prêtent particulièrement bien à une approche comparative. Bien que leur nombre d'employés soit très inégal[5], elles partagent cependant de nombreux points communs. Premièrement, elles ont été en concurrence sur les mêmes marchés. Si elles ont été, d'un côté, d'importants producteurs suisses de bicyclettes, sortant annuellement plus de 10 000 bicyclettes de leurs usines[6] peu avant la Seconde Guerre mondiale, à un moment où la production nationale totale varie entre 160 000 et 200 000 vélos par an[7], elles ont également été, de l'autre côté, d'importants producteurs suisses de motocyclettes. À la fin des années 1920, elles fabriquent par exemple, avec Motosacoche (Genève) et Zehnder (Gränichen), 95 % de la production nationale[8]. Deuxièmement, les deux entreprises se sont essentiellement concentrées sur le marché intérieur, bien qu'elles aient, au cours de leur histoire, exporté (ou essayé d'exporter) à plusieurs reprises leur production. Par exemple, en 1919, Condor a tenté d'investir le marché français, largement demandeur en motocyclettes après la guerre. La marque doit cependant vite renoncer à sa stratégie d'expansion à cause de la concurrence des marques américaines qui inondent ce marché dès l'année suivante[9]. Plus récemment, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, Allegro a vendu une petite partie de sa production en Californie[10], profitant du développement des lignes aériennes pour livrer rapidement ses produits outre-Atlantique[11]. Troisièmement, et c'est ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, les deux entreprises ont été très actives dans le parrainage sportif, utilisant largement la performance sportive dans leur communication publicitaire. Elles se livrent donc non seulement à une bataille dans le champ éco-nomique, mais également dans le champ sportif.

Si les archives de Condor sont nombreuses et facilement accessibles[12], il a en revanche été plus compliqué de trouver des informations à propos d'Allegro, ses archives ne semblant pas avoir été conservées. Nous avons dès lors dû, pour pallier ce manque, nous reposer essentiellement d'une part sur des articles et des publicités de presse et d'autre part sur les documents conservés par la famille Grandjean, longtemps à la tête de l'entreprise. En effet, Allegro, créée par Arnold Grandjean en 1914, est restée une entreprise familiale de sa fondation à sa vente — à la fin des années 1980 — à la société Jecker Haefeli & Cie AG établie à Balsthal et propriétaire de la marque Mondia[13]. Dès les débuts de l'entreprise, Arnold s'entoure de plusieurs de ses frères, dont Ulysse, Tell, et Ali[14]. Ulysse assume différents rôles comme dépanneur et vendeur[15], alors que

Tell et Ali représentaient, entre autres, les couleurs de la marque lors des courses de motocyclettes[16]. Après la mort, en 1961, d'Arnold Grandjean, et comme ce dernier avait eu uniquement des filles[17], c'est son beau-fils, Eugène-Wilhelm Plüss, originaire de Vordemwald (Argovie), qui est nommé à la présidence du conseil d'administration de l'entreprise[18]. À partir de 1969, Francis Grandjean, fils d'Ulysse, dirige seul l'entreprise durant plusieurs années, avant l'arrivée à sa tête de Claude Schneiter (beau fils d'Eugène-Wilhelm Plüss)[19] qui en devient l'actionnaire majoritaire[20]. Francis Grandjean quitte finalement Allegro en 1977[21], pour rejoindre un concurrent, la filiale suisse de Peugeot[22]. Dans le cadre de cette étude, nous avons pu rencontrer Mme Denise Kohler-Grandjean, petite-fille de Tell Grandjean, ainsi que Francis Grandjean, qui nous ont aimablement mis à disposition les différents documents qu'ils possédaient concernant l'entreprise et qui nous ont exposé leurs souvenirs.

D'une manière générale, le recours au parrainage sportif permet à Condor et à Allegro de promouvoir leurs bicyclettes et motocyclettes, la performance sportive matérialisant en quelque sorte la performance technique de leurs produits. Dans leurs publicités, les deux firmes insistent sur le fait que le matériel qui est vendu est « similaire » à celui utilisé par les champions durant la course. L'acheteur potentiel s'attend donc à trouver une qualité de fabrication irréprochable, comme l'exige le sport de haut niveau. En participant à la compétition sportive, ces entreprises espèrent en retour améliorer leur image de marque et dynamiser les ventes de l'ensemble de leurs produits, y compris des modèles d'entrée de gamme. Mais, comme nous le verrons, l'image de marque qu'elles tentent de se forger dans le public et leur discours publicitaire sont sur bien des points contradictoires. Comment évoquent-elles la performance sportive ? De quelle manière cherchent-elles justement à positionner leur marque sur le marché ? Tenter de retracer la fondation et l'histoire de ces deux entreprises permet de mieux comprendre leurs choix en matière de stratégie et de communication publicitaire.

Condor, un précurseur de l'industrie suisse du cycle

Fondée en 1893 à Courfaivre, Condor est un précurseur dans ce secteur en Suisse. Dans une lettre envoyée dans le but de démarcher de nouveaux clients, l'entreprise, qui s'appelle d'abord Scheffer Frères &

Cie (du nom de ses fondateurs, Jules et Édouard Scheffer)[23], se vante ainsi d'être « la première et la seule » fabrique de vélocipèdes qui construit « entièrement ses machines dans le pays depuis la pièce brute » [24]. L'entreprise Cosmos à Bienne, qui est créée quasiment au même moment (1894), dépeint également une industrie du cycle suisse pour ainsi dire inexistante avant son arrivée sur le marché, ne comptant que « quelques mécaniciens » effectuant un rôle d'assembleur « des pièces qui leur arrivaient toutes fabriquées de l'étranger » [25]. D'ailleurs, en se présentant à son tour comme la première fabrique « dans le véritable sens du mot » de bicyclettes dans le pays, elle occulte, en invoquant une capacité de production supérieure, la présence de l'entreprise des frères Scheffer. Il est vrai que dans un premier temps, cette dernière fabrique artisanalement ses bicyclettes[26], tout en continuant un certain temps à produire également des fournitures pour l'horlogerie[27]. Quoi qu'il en soit, au début du siècle suivant, l'avance industrielle de ces deux marques leur permet d'obtenir, avec une troisième, elle suisse-alémanique (Schwalbe Rueger, à Ulster), les premières commandes de l'armée suisse (1905)[28].

L'entreprise Condor est, au niveau national, également une des toutes premières entreprises à recourir au « parrainage sportif » — notamment avec l'entreprise Cosmos —, bien que ce terme ne soit pas employé à l'époque. C'est surtout avec l'arrivée à sa tête d'Otto Fricker (1880-1952), d'abord en 1900 comme gérant, puis à partir de 1904 en tant que directeur[29], qu'elle commence à participer régulièrement à la compétition sportive, même si elle a déjà pris part à au moins une course locale à la fin du XIXe siècle[30]. Fricker, qui est de formation commerciale — il a travaillé dans le commerce de denrées coloniales[31] —, soigne en effet la commercialisation du produit en utilisant justement de manière plus marquée la performance sportive dans les publicités de la marque. En août 1902, la victoire du stayer zurichois Michel Frédéric dans une course de 24 heures disputée au vélodrome de la Jonction à Genève offre à l'entreprise de Courfaivre une des premières courses de valeur à épingler à son palmarès[32]. Mais, faute d'autres succès en Suisse romande, Condor utilise cette victoire, publicitairement, durant presque une année[33] ! Cependant, avant la Première Guerre mondiale, la firme multiplie ses participations aux courses et accumule désormais les victoires, comme le montrent les quatre titres consécutifs de champion suisse sur piste qu'elle obtient entre 1909 et 1912, exploit qui n'avait alors été réalisé « par aucune autre marque de bicyclettes » [34]. Si elle prend part essentiellement aux courses cyclistes, elle concourt

alors également dans les compétitions motocyclistes. Durant l'été 1907, elle remporte ainsi 5 premiers prix dans différentes courses organisées en Suisse[35]. Dans un premier temps, c'est Cosmos qui représente, au niveau national, le plus grand rival de Condor, tant dans le domaine économique que sportif, alors qu'Allegro endosse en bonne partie ce rôle à partir de l'entre-deux-guerres.

De la réussite sportive à la réussite économique : la naissance de l'entreprise Allegro

Avant de concevoir et de développer la marque Allegro, Arnold Grandjean (1890-1961)[36], qui vient d'une famille d'horlogers de la vallée des Ponts-de-Martel, ne possède d'abord qu'un « modeste atelier de réparations de cycles et de vente à Travers »[37]. En 1914, il installe son premier atelier de montage à Fleurier[38], avant de finalement déplacer ses activités à Neuchâtel où il ouvre également un magasin (1916)[39]. Au début des années 1920, il vend cependant encore essentiellement des bicyclettes et des motocyclettes Condor, dont il est l'agent[40], ainsi que des articles très divers allant du ballon de football[41] aux lampes de poche[42], en passant par la vente de pneus destinés aux poussettes[43] ; le seul lien unissant tous ces objets est peut-être la modernité qu'ils représentent. C'est en 1923 que les premières publicités pour la marque Allegro, publiées par le représentant de celle-ci à La Sagne et à Bevaix, apparaissent dans les quotidiens régionaux *l'Impartial* et la *Feuille d'avis de Neuchâtel*[44]. C'est aussi cette année-là qu'Arnold Grandjean ouvre, à Neuchâtel, « de nouveaux ateliers […] pour la fabrication des Motocyclettes Allegro »[45]. Comme Condor, la marque prend alors également part aux compétitions sportives, surtout motocyclistes. Dans cette discipline, elle obtient, en dix ans, une centaine de premiers prix, tant dans des compétitions nationales qu'internationales, dix titres de champion suisse et une septantaine de records[46] ! En 1937, l'entreprise transfert ses activités « dans la grande usine du Mail », dans l'ancienne prison qui, comme le souligne Francis Grandjean, possédait les caractéristiques idéales pour la conservation des pneus (humidité et fraîcheur)[47]. Comptant alors une centaine de collaborateurs, elle est la même année transformée en société anonyme, avec un capital-actions s'élevant initialement à 200 000 francs[48].

La réussite de l'entreprise, symbolisée par ces différentes évolutions, est personnifiée dans la communication de la marque par la figure de son directeur, qui a d'abord connu le succès dans le domaine sportif. En effet, Arnold Grandjean, avant de connaître une réussite industrielle, s'est distingué comme coureur cycliste. Le nom *Allegro* provient justement des encouragements qu'il recevait (« Allez, gros ! ») lors de ses premières participations aux courses[49]. Dès 1912, il devient cycliste professionnel — il court d'ailleurs sur des vélos Condor[50] — et remporte plusieurs succès de prestige au niveau national (Championnat de Suisse orientale, Grand et Petit Brevets, Championnat suisse de cross-country, Championnat suisse de côte, Circuit vaudois, etc.)[51].

La communication publicitaire d'Allegro présente la carrière sportive de haut niveau d'Arnold Grandjean à la fois comme l'explication et la justification de sa réussite industrielle. L'ouvrage commémoratif de la marque, publié à l'occasion de son 35e anniversaire, commence ainsi par une photographie du « jeune coureur Arnold Grandjean, champion suisse » et « créateur des bicyclettes Allegro »[52]. Il y est ensuite estimé que « l'habitude des courses », en plus de son expérience comme mécanicien dans la réparation et la vente de bicyclettes, a donné « à Arnold Grandjean une connaissance approfondie de la structure du cycle », ce qui l'a incité à créer sa propre marque de bicyclette. L'image du « coureur émérite qui, dimanche après dimanche, conquiert des lauriers à force de coups de pédales », aurait finalement participé à convaincre « une nombreuse clientèle [de faire] confiance au jeune commerçant ». Le directeur se forge ainsi une image de *self-made-man* dans laquelle le sport tient une place prépondérante. La renommée dont il jouit grâce au sport au niveau régional et national est largement utilisée commercialement pour promouvoir les produits de la marque. Encore à la fin des années 1920, et bien qu'il ait pourtant mis fin à sa carrière cycliste plus d'une décennie auparavant, « l'ancien champion cycliste suisse » n'hésite pas à afficher son portrait et son nom en grands caractères dans certaines publicités de la marque[53]. Son parcours sportif, largement valorisé, fait ainsi office de preuve de qualité pour les produits qu'il commercialise.

Enfin, si la réussite industrielle de l'entreprise est souvent liée dans le discours publicitaire à la carrière sportive d'Arnold Grandjean, par la suite elle garantirait à l'inverse à l'équipe cycliste Allegro de parvenir à réaliser de bonnes performances sportives. L'expérience acquise dans l'« organisation industrielle et commerciale » devient en effet un atout pour appréhender de manière particulièrement minutieuse les diffé-

rents paramètres à prendre en compte dans la compétition sportive et ainsi être prêt pour la « bataille »[54]. L'organisation de l'entreprise et celle de l'équipe cycliste semblent alors se confondre. Il faut dire que la firme neuchâteloise apporte un soin particulier à l'encadrement des coureurs en leur mettant à disposition, à la fin des années 1930, deux mécaniciens, un soigneur et un manager « réputé »[55], ce qui est alors loin d'être la norme dans le pays (par exemple, Condor n'engage un manager professionnel qu'à la fin des années 1950[56]).

Fonds D. Kohler-Grandjean, « Les 4 frères, Arnold, Ali, Tell et Ulysse, examinent la première bicyclette spéciale de course portant la marque Allegro », photographie, [non datée].

Allegro et Condor : deux images de marque opposées

Bien que Condor autant qu'Allegro aient utilisé les qualités généralement attachées au sport dans leurs publicités, ces deux entreprises se sont construites chacune une image de marque diamétralement opposée à travers la compétition sportive. Elles mettent ainsi en avant, dans leur communication, les caractéristiques et les particularités qui les distinguent des autres firmes. Le champion sportif, qui s'associe à l'image de marque de l'entreprise, devient alors le symbole de cette stratégie publicitaire.

Condor

Première entreprise suisse de cycle, Condor joue dès ses origines sur la fibre patriotique de ses potentiels clients. Ses premiers modèles, s'appelant notamment « La Nationale » ou « La Jurassienne » [57], font ainsi référence aux lieux où ils ont été produits. L'absence de concurrence sur le plan national laisse à penser que ces appellations sont alors surtout une manière de se singulariser vis-à-vis de la concurrence étrangère. D'ailleurs, la marque se vante, dans l'un de ses premiers catalogues (1895), d'être « en mesure de lutter comme bienfacture avec les premières maisons du monde et cela à des prix défiant toute concurrence ». Elle appelle à une solidarité nationale, arguant que « depuis trop longtemps, la Suisse est tributaire de la France et de l'Angleterre » et qu' il « est urgent qu'elle secoue à bref délai la dépendance industrielle dans laquelle elle se trouve vis-à-vis de l'étranger » [58]. Quelques années plus tard, avec l'arrivée d'une concurrence nationale plus importante, elle joue cette fois sur les deux tableaux, tentant de se distinguer tant des marques suisses qu'étrangères. Elle rappelle ainsi qu'elle est « la plus ancienne existante en Suisse », mais aussi que « de progrès en progrès, elle est arrivée à la hauteur des premières marques du monde, pour la qualité irréprochable, l'élégance et ses prix avantageux, à la portée de tous » [59].

Durant l'entre-deux-guerres, Condor met essentiellement en avant son ancienneté et sa réputation [60]. Se présentant comme une « marque de qualité suisse » [61], elle associe intimement, surtout dans les années 1920, son nom au drapeau helvétique. Outre l'emblème national, elle utilise différents symboles patriotiques, comme en témoigne la présence, dans un catalogue, de « la robuste et caractéristique silhouette de la Sentinelle des Rangiers » [62], statue érigée pour célébrer, dans ce col militairement stratégique, le dixième anniversaire de la mobilisation de 1914 [63]. Comme le note Alain Cortat, la firme devient alors pour le grand public « la marque suisse par excellence », son nom étant lié à l'armée et aux régies fédérales auxquelles elle fournit du matériel [64]. La volonté de Condor de concevoir et de produire la plupart des composants dans ses usines, et même d'aller jusqu'à développer ses propres moteurs pour certains modèles de motos, s'explique sans doute par le désir d'entretenir cette image de produit suisse par excellence, mais aussi par son statut de fournisseur officiel de l'armée, incitant l'entreprise à être la plus indépendante possible, en particulier de l'étranger.

La compétition sportive aide à renforcer cette image. Le palmarès sportif se confond avec la réussite économique de l'entreprise, les champions cyclistes ayant « inscrit leurs noms et celui de la marque sur presque toutes les pages du livre d'or du cyclisme [suisse] » [65]. La firme peut, en soulignant l'ancienneté de son implication dans le parrainage sportif, faire écho à sa propre longévité. Elle lie ainsi intimement le destin du cyclisme helvétique au sien, en soulignant notamment le rôle important qu'elle a endossé par le passé et qu'elle va assumer à l'avenir dans la formation et le soutien des jeunes cyclistes du pays. En 1926, dans un catalogue publicitaire, elle affirme que sa bicyclette de course, qui serait « la préférée des champions », grâce « aux roulements incomparables et à la superbe construction de ce modèle », a par exemple permis à plusieurs coureurs helvétiques d'empocher « leurs premiers succès » [66]. En 1936, elle souligne également fièrement, dans un article publicitaire, que « les étoiles du cyclisme comme du motocyclisme ont, dans la grande majorité, fait leurs premières armes chez "Condor" », défendant ainsi « les couleurs et le bon renom du cyclisme suisse » [67]. La marque promeut, en tout cas dans un premier temps, une politique sportive en adéquation avec l'image qu'elle tente de se forger. À l'occasion du Tour de Suisse 1935 et comme elle s'est « toujours limité[e] au marché suisse », elle a par exemple tenu à n'être représentée « que par des coureurs suisses pour la plupart débutants méritants qui, suivant la tradition de la marque, seront soutenus et poussés […] » [68].

Si Condor cultive cette image grâce à son équipe cycliste, la marque a sans doute aussi tenté d'atteindre ce but par la mise sur pied de compétitions. En 1913, : elle organise un « Grand-Prix Condor », dont le but est d'encourager « les débutants » à pratiquer le cyclisme. Réservée exclusivement à des coureurs amateurs, la course récompense les vainqueurs avec d'alléchants prix en nature, d'une valeur totale de 4 000 francs [69]. À noter que seuls les « propriétaires d'une bicyclette Condor » peuvent participer à cette manifestation qui se déroule essentiellement en Suisse romande. Malgré un grand succès populaire [70], la compétition n'est toutefois disputée qu'à une seule reprise [71], le début de la Première Guerre mondiale étant sans doute fatal à la pérennisation de la course. De plus, comme le note Jacques Calvet, l'impact publicitaire de telles compétitions est ambigu, ce qui explique sans doute que l'organisation et le financement d'une compétition par une firme de cycle ne soient pas fréquents. En effet, soit la marque réserve, comme dans le cas du « Grand-Prix Condor », la compétition qu'elle met sur pied à des coureurs équipés de ses produits, mais la compétition

sportive ne lui permet alors pas de démontrer sa supériorité vis-à-vis de ses concurrents, soit elle autorise durant l'épreuve les produits concurrents, mais risque donc de se faire battre dans sa propre épreuve par une autre entreprise dont la publicité serait alors particulièrement efficace. Surtout, même en cas de victoire de la marque de cycle organisatrice, le public pourrait suspecter que la course soit manipulée[72]. Il n'est dès lors pas étonnant que le « Grand-Prix » organisé (ou du moins soutenu financièrement) en 1927 par Allegro, et qui est aussi destiné à encourager la pratique du cyclisme chez les jeunes en Suisse, ne se soit également disputé qu'à une seule reprise[73], même si un « Prix Allegro Juniors » voit à nouveau le jour une décennie plus tard[74].

Même si les politiques sportives respectives des deux entreprises se rejoignent parfois, l'image développée par Condor à travers le sport diffère énormément de celle qu'Allegro tente de se forger dans le public.

Allegro

Alors que Condor met surtout en avant des valeurs patriotiques et insiste sur la formation, Allegro cultive une image d'excellence en s'associant essentiellement aux meilleurs coureurs cyclistes, en particulier étrangers. Dès les années 1930, la marque utilise par exemple fréquemment le slogan « Allegro, le vélo des champions »[75]. À l'image du *storytelling* d'Arnold Grandjean, qui place son parcours sportif à l'origine de son entreprise, le champion cycliste incarne et personnifie la réussite de l'entreprise. Il est parfois représenté, dans les réclames de la marque, avec une tête disproportionnée par rapport à son corps ou à sa bicyclette, amenant l'acheteur potentiel à se focaliser sur son visage. « Vous le connaissez ? » questionne l'une de ces publicités avant de présenter Edgar Buchwalder, « champion du monde [amateur], sur bicyclette Allegro » et de conseiller bien sûr d'imiter ce dernier en faisant « confiance à la célèbre marque suisse »[76]. Comme plusieurs autres entreprises de cycles avant elle — Condor notamment[77] —, Allegro renomme ses différents modèles de bicyclettes du nom de compétitions qu'elle a si possible remportées. On retrouve ainsi le modèle « Champion du monde »[78] ou le vélo type « Tour de Suisse »[79]. Si cette technique de vente permet de souligner la qualité de la bicyclette, le but est également que le consommateur s'identifie aux champions, la marque insistant sur le fait que le matériel utilisé par ces derniers est le même que celui qui est vendu au consommateur. En 1936, après la victoire d'Henri Garnier au Tour de Suisse, il est par exemple précisé que le cycliste belge a voulu courir sur un modèle

standard « Tour de Suisse Allegro », contrairement à « maints coureurs » qui « ne prennent part à une grande épreuve que sur des bicyclettes spéciales montées d'après leurs données ». D'après cet article vraisemblablement à caractère publicitaire, la bienfacture de la bicyclette, qui n'a eu « aucune avarie », lui a alors permis de réaliser cette performance[80].

Les champions étrangers sont particulièrement appréciés par Allegro. Dans l'ouvrage commémoratif de l'entreprise publié en 1939, on se félicite ainsi que « des Français, des Belges, des Luxembourgeois et même un grand Champion du Monde comme Éloi Meulenberg [viennent] de leur pays pour courir sur Allegro » [81]. L'excellence du sportif se reporte en quelque sorte sur la renommée de la marque. Au Tour de Suisse 1935, « la presque totalité des Belges » portent par exemple le maillot de cette firme[82], alors que trois Belges et six Français, en plus de six coureurs suisses, font partie de l'équipe lors de l'édition suivante[83], justement remportée, comme nous l'avons vu, par le Belge Henri Garnier[84]. Dans un article publicitaire, Allegro se réjouit qu'un coureur décrit comme étant « une vedette des Tours de France et de Belgique et autres épreuves internationales » mette « toute sa confiance dans la marque » [85].

Si elle met en avant l'origine étrangère des cyclistes qu'elle engage, elle insiste aussi sur le caractère international des compétitions auxquelles elle prend part. Lors du Tour de Suisse 1936, après la première étape, elle souligne qu'Henri Garnier a dû batailler « loyalement avec soixante-dix des meilleurs coureurs du continent » et remporte donc une « éclatante victoire » [86]. Après la Seconde Guerre mondiale, Allegro, qui se décrit toujours comme « la marque aimée des champions », se félicite, dans ce sens, des performances obtenues « dans une des plus belles épreuves cyclistes suisses, le « Tour de Romandie » […] où une élite de champions européens se rencontrait » [87]. Bien que les discours publicitaires s'appuient forcément sur une base de vérité, ils sont aussi en partie une construction par laquelle l'entreprise vise à se construire une image de marque forte et spécifique dans le public.

Image de marque et politique sportive

Un décalage peut exister entre l'image que la marque essaie de se forger et la politique sportive qu'elle applique réellement afin d'obtenir

les meilleurs résultats sportifs possible. Condor, en suivant au début des années 1930 une politique sportive appropriée aux valeurs qu'elle dit défendre — en misant sur les coureurs suisses et en jouant un rôle de formateur pour les jeunes coureurs —, se heurte ainsi à la réalité de la compétition, obtenant alors des résultats sportifs décevants, en particulier sur le Tour de Suisse. Dans cette compétition, qui devient rapidement la principale épreuve cycliste helvétique après sa création en 1933[88], la marque ne peut en effet fêter que trois victoires d'étape en cinq éditions, entre 1933 et 1937[89]. Elle est pourtant souvent sur-représentée, d'un point de vue numérique, par rapport à d'autres écuries. En 1935, plus d'un coureur sur huit du peloton court ainsi sous ses couleurs[90]. Son meilleur élément, Werner Buchwalder (qui remporte certes l'étape reliant Saint-Moritz à Lugano) ne termine pourtant que huitième du classement général à plus de 40 minutes du vainqueur, le Français Gaspard Rinaldi[91].

Peinant à obtenir des succès, la firme use de subterfuges pour tout de même vanter publicitairement les qualités de ses produits grâce à cette compétition. Parfois, elle met en avant les performances de ses coureurs uniquement en comparaison de celles des autres concurrents suisses, laissant ainsi de côté les coureurs étrangers. Une de ses publicités, après l'étape entre Davos et Lugano lors du Tour de Suisse 1936, vante par exemple « la belle tenue de nos coureurs nationaux à la victoire desquels s'associe tout spécialement la grande marque suisse « Condor » qui enlève les première, troisième, quatrième places parmi les coureurs suisses » [92]. Le meilleur coureur helvétique, Walter Blattmann, qui roule donc sur Condor, ne termine cependant que quatrième de cette étape, à 8 min 45 s du vainqueur[93]. « Lors de cette édition, la marque, qui ne remporte finalement aucun succès — Walter Blattmann réalise la meilleure performance de l'équipe en terminant à la troisième position du classement général[94] —, insiste également sur la régularité de son équipe, et donc de ses vélos, pour masquer cette absence de victoires. » Alors que presque un coureur sur deux du peloton (28 sur 61) a abandonné au cours de la compétition[95], Condor fait remarquer en effet dans ses réclames que les six coureurs de son équipe sont parvenus à terminer la boucle du Tour : « S'il n'y a là rien pour surprendre ceux qui connaissent la valeur des produits des usines de Courfaivre, il faut cependant souligner que c'est un résultat d'ensemble vraiment exceptionnel, et dont nul autre ne peut se prévaloir » [96].

À la fin de la décennie, la marque, sans doute justement par manque de résultats sportifs, revoit sa politique en matière de recrutement et décide d'engager des coureurs étrangers en plus grand nombre. En 1938, afin de « donner la réplique » à Allegro, elle embauche ainsi cinq coureurs français en plus de cinq suisses[97]. Dans une récla-me publiée dans le programme officiel du Tour de Suisse, elle n'évoque néanmoins que les « coureurs nationaux », comme Robert Zimmer-mann, Ernst Nievergelt, Karl Wyss et Bernhard Wolfensberger[98]. Elle passe ainsi sous silence les coureurs étrangers qui la représentent pourtant également, effaçant ainsi le décalage existant alors entre le message publicitaire et la politique sportive suivie.

Un décalage existe également entre ce qui est dit et ce qui est fait concernant la politique sportive appliquée aux jeunes coureurs. Comme nous l'avons vu, Condor se présente, bien davantage qu'Allegro, comme une marque soutenant ces derniers et endossant un rôle de formateur. Or, une analyse comparative nous montre que, dans la pratique, la politique de recrutement de l'une et de l'autre marque par rapport aux jeunes coureurs engagés dans les années 1930, en tout cas sur le Tour de Suisse, ne semble en fait guère diverger. Soulignons que comme avant la Seconde Guerre mondiale cette compétition se dispute officiellement par équipe nationale, il n'a pas été aisé de reconstituer la liste des coureurs faisant partie de chaque formation. Les documents officiels ne nous renseignent en effet pas sur les équipes de marques qui dominent pourtant la Boucle helvétique, dans les faits[99]. Nous avons dès lors dû nous baser sur des articles de presse qui sont souvent lacunaires ou contradictoires. Même si une marge d'erreur existe[100], le croisement des informations obtenues dans les journaux (presse généraliste et sportive) nous donne cependant une image représentative des effectifs de chaque marque. Nous n'avons néanmoins pas réussi à établir une liste de coureurs pour les années 1933 et 1934 ainsi que, dans le cas de Condor, pour 1939.

Finalement, il en ressort que la moyenne d'âge, dans la seconde moitié des années 1930, varie entre 25 et 27 ans tant chez Condor que chez Allegro (fig. 1). Contrairement à ce que laissent penser les discours publicitaires tenus, elle est presque systématiquement légèrement plus élevée chez Condor que chez Allegro, et cela même si l'on tient compte uniquement des coureurs suisses. Seule l'année 1937 fait exception, ce qui s'explique par l'engagement, par Allegro, du coureur français Benoit Faure dont l'âge de 38 ans altère passablement la comparaison. Dans la compétition phare du cyclisme suisse, Condor a donc, avant la Seconde

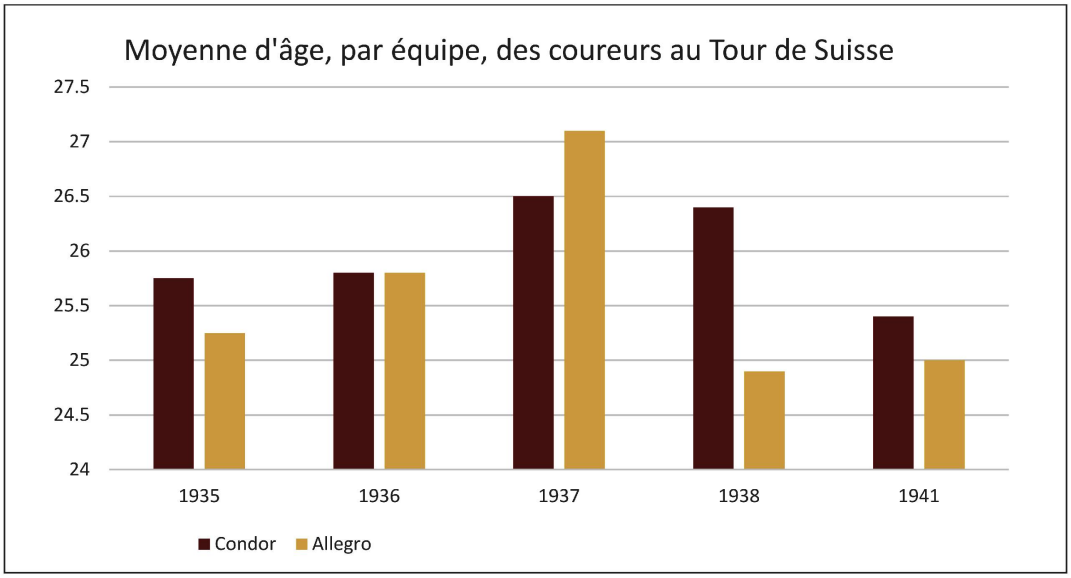

Figure 1.— Sources: « La participation d'Allegro », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 31 août 1935, n° 204, p. 6; « « Condor » et sa participation au « Tour » », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 2 septembre 1935, n° 205, p. 4; « C'est demain que les soixante-dix concurrents du IVe Tour de Suisse cycliste quittent Zurich pour leur première étape », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 19 juin 1936, n° 143, p. 6; « Le départ du Tour de Suisse. Le jeu des équipes », *l'Impartial*, 20 juin 1936, n° 16996, p. 8; « Le « team » Allegro », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 30 juillet 1937, n°175, p. 8; « Six hommes au départ, six hommes à l'arrivée », *le Sport suisse*, 11 août 1937, n° 1593, p. 2; Squibbs, « La journée préliminaire », *l'Impartial*, 6 août 1938, n° 17647, p. 5; « Les deux premières journées du VIe Tour de Suisse cycliste », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 8 août 1938, n° 182, p. 4; « Le Petit Tour de Suisse », *le Sport suisse*, 22 août 1941, n° 1816, p. 1-2.

Guerre mondiale, peu fait confiance aux jeunes coureurs suisses, préférant miser sur des coureurs plus expérimentés et, dans un second temps, sur des coureurs étrangers.

Conclusion

D'une manière générale, le sport est utilisé par l'entreprise pour se positionner commercialement et pour promouvoir ses valeurs et son histoire. Condor et Allegro mettent ainsi en avant des caractéristiques particulières des coureurs composant leur équipe respective, comme l'âge ou la nationalité. Schématiquement, il y a une opposition d'une part entre une image nationale (engager des coureurs suisses) face à une image internationale (engager des coureurs étrangers) et, d'autre part, entre une marque se positionnant comme un club formateur (miser sur de jeunes coureurs) et une marque prônant l'élitisme et l'excellence (recourir aux meilleurs champions, en particulier étrangers).

Si la performance sportive est déjà utilisée par les entreprises de l'Arc jurassien dès le tournant du XXe siècle, elle recouvre durant l'entre-deux-guerres des enjeux de plus en plus importants. Comme d'autres firmes suisses créées à cette période (Wolf, Paul Egli, etc.), Allegro fait du sport la pierre angulaire de sa communication publicitaire, profitant de la notoriété nouvelle acquise par le sportif dans la société. Arnold Grandjean symbolise parfaitement ce nouveau type d'entrepreneurs issus du monde sportif. Pour ces jeunes entreprises, la compétition sportive représente un excellent moyen pour acquérir assez rapidement une image de marque forte dans le public. D'ailleurs, après la Seconde Guerre mondiale, deux autres jeunes entreprises, Cilo (Lausanne) et Tebag (Zurich) recourront largement à cette stratégie. Elles engagent alors notamment les deux meilleurs coureurs cyclistes suisses de l'époque, Hugo Koblet (Cilo) et Ferdinand Kübler (Tebag), mettant alors un terme à la domination des marques jurassiennes dans les compétitions cyclistes nationales.

Depuis 2015, Jérôme Gogniat rédige une thèse, à l'université de Neuchâtel, qui porte sur l'utilisation publicitaire de la performance sportive par les entreprises de l'Arc jurassien. Auparavant, dans le cadre de ses études, il s'est surtout intéressé à la naissance du sport moderne en Suisse, en particulier du football. En outre, il a également été commissaire scientifique de l'exposition Neuchâtel Xamax : 100 ans d'histoire et de passion *au musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel.*

NOTES

[1] Voir la préface du livre : Alain Cortat, *Condor, Cycles, motocycles et construction mécanique 1890-1980. Innovation, diversification et profits*, Delémont, Alphil, 1998.

[2] Alain Cortat, *Condor*, ouvr. cit.

[3] « Qui sommes-nous ? », in : *BMC Switzerland*, https://www.bmc-switzerland.com/ch-fr/qui-sommes-nous/, 2018, consulté le 23 mai 2018.

[4] Pour une réflexion autour de la structure économique de l'Arc jurassien suisse et de son rapport au territoire, voir : Laurent Tissot, « Entreprises et entrepreneurs en quête d'un district industriel (1850-1980) : l'Arc jurassien suisse », in : Michel Lescure (dir.), *la Mobilisation du territoire. Les Districts industriels en Europe occidentale du XVIIe au XXe siècle*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2006, p. 57-76.

[5] Par exemple, à la fin des années 1930, Allegro compte une centaine d'ouvriers alors que 420 personnes travaillent chez Condor au milieu de cette décennie. Voir : « "Condor" et sa participation au "Tour" », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 2 septembre 1935, n° 205, p. 4 ; *Allegro : établissements des cycles Arnold Grandjean S.A., Neuchâtel, 1914-1939*, Neuchâtel, Allegro, 1939.

[6] « “Condor” et sa participation au “Tour” », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 2 septembre 1935, n° 205, p. 4 ; « Les 25 ans de la fabrique de cycles Allegro », *l'Impartial*, 16 mai 1941, n° 18497, p. 5.

[7] *Éducateur et bulletin corporatif. Organe hebdomadaire de la Société pédagogique de la Suisse romande*, 12 octobre 1946, vol. 82, n° 36, p. 632-633.

[8] À noter que Motosacoche et Condor assurent 70 % de cette production. Bureau fédéral de la statistique (publié par), *Annuaire statistique de la Suisse 1927*, Berne, 1928 ; Alain Cortat, *Condor*, ouvr. cit., p. 157.

[9] *Ibid.*

[10] Entretien avec Francis Grandjean, le 19 janvier 2016, à Corcelles (Neuchâtel).

[11] En 1968, moins de 3 % des exportations suisses aux États-Unis sont effectuées par voie aérienne. D'une manière plus générale, ce mode de transport ne représente alors que 0,3 % des exportations globales. Entre la fin des années 1960 et le début de la décennie suivante, la quantité des exportations par avion en Amérique du Nord devient de plus en plus importante, augmentant environ de deux tiers. « Transports internationaux de marchandises de la Suisse, suivant le mode de transport, en 1968 », *Annuaire statistique de la Suisse 1969*, Bureau fédéral de la statistique, Birkhäuser, Bâle, 1969, p. 241 ; *Annuaire statistique de la Suisse 1974*, Bureau fédéral de la statistique, Birkhäuser, Bâle, 1974, p. 272.

[12] Le fonds Condor est consultable aux Archives cantonales jurassiennes (ArCJ), à Porrentruy.

[13] « Allegro change de braquet », *l'Express*, 5 octobre 1989, n° 231, p. 9.

[14] La famille Grandjean était nombreuse puisqu'elle a compté 14 enfants. « “Allegro”, une affaire de famille… nombreuse », *Feuille d'avis de Neuchâtel – l'Express*, 10 février 1984, n° 34, p. 3.

[15] Entretien avec Francis Grandjean, le 19 janvier 2016, à Corcelles (Neuchâtel).

[16] Fonds Denise Kohler-Grandjean, « Palmarès de la motocyclette Allegro », 1925.

[17] Entretien avec Francis Grandjean, le 19 janvier 2016, à Corcelles (Neuchâtel).

[18] « Bureau de Neuchâtel », *Feuille officielle suisse du commerce*, 25 juillet 1961, n° 171, p. 2179.

[19] « Bureau de Neuchâtel », *Feuille officielle suisse du commerce*, 29 janvier 1975, n° 23, p. 257.

[20] Entretien avec Francis Grandjean, le 19 janvier 2016, à Corcelles (Neuchâtel).

[21] « Bureau de Neuchâtel », *Feuille officielle suisse du commerce*, 17 août 1977, n° 191, p. 2683.

[22] Entretien avec Francis Grandjean, le 19 janvier 2016, à Corcelles (Neuchâtel).

[23] Pour davantage d'informations à propos des débuts de l'entreprise Condor, voir : Alain Cortat, *Condor*, ouvr. cit., p. 21-95.

[24] ArCJ, fonds Condor, n° 010.5, prospectus bicyclettes et motocyclettes 1900-1928, lettre signée « Scheffer Frères & Cie », Courfaivre, avril 1895.

[25] A. B., « Une nouvelle industrie », *la Sentinelle*, article à caractère publicitaire, 9 avril 1896, n° 42, p. 2.

[26] En 1894, avec six ouvriers, elle n'en fabrique que trente. ArCJ, fonds Condor, n° 014.3, photographies et catalogues, « Cycles, motocycles Condor, Courfaivre, Suisse, 1914 », catalogue publicitaire, 1914, p. 2.

[27] Alain Cortat, *Condor*, ouvr. cit., p. 73.

[28] Leiser R. et groupe de travail « Brochure » : « Centenaire des troupes cyclistes » (dir.), *Hundert Jahre Radfahrer-Truppe = Centenaire des troupes cyclistes : 1891-1991*, Bern, Bundesamt für Mechanisierte und Leichte Truppen, 1991, p. 57-58.

[29] « Otto Fricker », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 18 novembre 1952, n° 270, p. 8 ; Alain Cortat, « Fricker, Otto (1880-1952) », in *Dictionnaire du Jura*, www.diju.ch, 16 mai 2008, consulté le 31 janvier 2017.

[30] En 1894, Condor remporte ainsi les deux premiers prix dans une course organisée dans le cadre de l'Exposition régionale de Porrentruy. ArCJ, fonds Condor, n° 010.5, prospectus bicyclettes et motocyclettes 1900-1928, « Médaille et diplôme. Exposition Porrentruy 1894 », publicité, [1894].

[31] Alain Cortat, *Condor*, ouvr. cit., p. 55.

[32] « Condor », publicité, *la Suisse sportive*, 1er septembre 1902, n° 240.

[33] « Condor », publicité, *la Suisse sportive*, 15 juillet 1903, n° 261.

[34] ArCJ, fonds Condor, n° 010.5, prospectus bicyclettes et motocyclettes 1900-1928, « Schweizerische Velofabrik "Condor", Courfaivre (Berner-Jura), Schweiz », catalogue publicitaire, 1913.

[35] ArCJ, fonds Condor, n° 01.9, catalogues 1908, 1909 et 1923, « 1908, Bicyclettes, mottorettes [sic] et mottocyclettes [sic] "Condor", Manufacture suisse de vélocipèdes à Courfaivre (Jura-bernois) », [Courfaivre], [1908].

[36] « Arnold Grandjean, pionnier du cyclisme en Suisse est décédé hier dans sa 71e année », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 7 avril 1961, n° 79, p. 18.

[37] *Allegro : établissements des cycles Arnold Grandjean S.A.*, ouvr. cit.

[38] Malgré ce qu'avance la version officielle de l'entreprise, la « Maison Arnold Grandjean », à Fleurier, est fondée un peu antérieurement, en octobre 1913. Il est néanmoins exact que la marque Allegro est déposée en 1914. « Bureau de Môtiers (district du Val-de-Travers) », *Feuille officielle suisse du commerce*, 24 octobre 1913, n° 269, p. 1905 ; « Marques ; Enregistrements », *Feuille officielle suisse du commerce*, 26 février 1914, n° 47, p. 329.

[39] *Allegro : établissements des cycles Arnold Grandjean S.A.*, ouvr. cit.

[40] « Condor. Arnold Grandjean, St-Honoré 2, Neuchâtel », publicité, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 18 novembre 1921, n° 269, p. 4.

[41] « Grand choix de ballons de foot-ball pour jeunes gens et pour matches », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 20 décembre 1921, n° 296, p. 2.

[42] « Lampes électriques », publicité, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 2 décembre 1922, n° 281, p. 1.

[43] « Northpole, le meilleur caoutchouc pour poussettes », publicité, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 29 mars 1922, n° 72, p. 4.

[44] « Bicyclettes Allegro », publicité, *l'Impartial*, 16 avril 1923, n° 12972, p. 5 ; « Bevaix », publicité Allegro, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 2 octobre 1923, n° 229, p. 1.

[44] *Allegro : établissements des cycles Arnold Grandjean S.A.*, ouvr. cit.

[45] *Ibid.*

[47] Entretien avec Francis Grandjean, le 19 janvier 2016, à Corcelles (Neuchâtel).

[48] « Bureau de Neuchâtel », *Feuille officielle suisse du commerce*, 21 janvier 1938, n° 17, p. 156.

[49] Entretien avec Francis Grandjean, le 19 janvier 2016, à Corcelles (Neuchâtel).

[50] ArCJ, fonds Condor, « Manufacture suisse de vélocipèdes. Courfaivre, Jura bernois (Suisse). Cycles Condor », catalogue publicitaire, [1912], p. 4 ; « Le petit brevet de l'U.C.S. », *l'Impartial*, 31 mai 1915, n° 10583, p. 3.

[51] *Allegro : établissements des cycles Arnold Grandjean S.A.*, ouvr. cit.

[52] *Ibid.*

[53] Schweizerisches Wirtschaftsarchiv (SWA), Bv L II 15, Swiss cycling (Verband), *Jahrbücher 1908-1977*, *Jahrbuch*, 1928 ; *Jahrbuch*, 1929. Notre traduction.

[54] « La team Allegro », article publicitaire, *le Sport suisse*, 28 juillet 1937, n° 1584, p. 2.

[55] « La Petite Gazette du Tour », *le Sport suisse*, 9 août 1938, n° 1649, p. 4 ; « La Petite Gazette du Tour », *le Sport suisse*, 12 juillet 1939, n° 1702, p. 4-5.

[56] ArCJ, fonds Condor, n° 14.3, comptes généraux, « Courses », 1958.

[57] ArCJ, fonds Condor, n° 010.5, prospectus bicyclettes et motocyclettes 1900-1928, « Médaille et diplôme. Exposition Porrentruy 1894 », publicité, [1894].

[58] Alain Cortat, *Condor*, ouvr. cit., p. 84.

[59] ArCJ, fonds Condor, n° 010.5, prospectus bicyclettes et motocyclettes 1900-1928, « Catalogue bicyclettes. Cycles Condor, Courfaivre (Suisse) », [vers 1903].

[60] ArCJ, fonds Condor, n° 4.1, dossier publicité, 1929, « Pourquoi acheter une bicyclette quelconque quand vous pouvez vous procurer à partir de Fr. 195.- une belle machine CONDOR, la plus ancienne et la mieux réputée de nos marques nationales », [1929].

[61] ArCJ, fonds Condor, n° 4.1, dossier publicité, 1931, « Condor, die schweizerische Qualitätsmarke », [1931].

[62] ArCJ, fonds Condor, 211 J 7.2, articles de journaux, « Une belle affiche », *le Démocrate*, [1925] ; ArCJ, fonds Condor, n° 09.22, livres, « Condor », catalogue publicitaire, 1926.

[63] Dominique Prongué, « Rangiers, Les », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauterive, éditions G. Attinger, 2011, vol. 10, p. 206.

[64] Alain Cortat, *Condor*, ouvr. cit., p. 177.

[65] *50 ans d'industrie du cycle : 1893-1943*, Courfaivre, Condor, 1943.

[66] ArCJ, fonds Condor, n° 010.5, prospectus bicyclettes et motocyclettes 1900-1928, « Condor, manufacture suisse de cycles & motocycles, Courfaivre. Bicyclettes, Fahrräder, 1926 », 1926.

[67] « L'industrie neuchâteloise à l'honneur », article publicitaire, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 22 juin 1936, n° 145, p. 5.

[68] « "Condor" et sa participation au "Tour" », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 2 septembre 1935, n° 205, p. 4.

[69] ArCJ, fonds Condor, n° 010.5, prospectus bicyclettes et motocyclettes 1900-1928, « Grand-Prix "Condor" », catalogue, 1913.

[70] « La course cycliste Bâle-Chaux-de-Fonds pour le Grand-Prix Condor », *l'Impartial*, 9 juin 1913, n° 9978, p. 4.

[71] Un Grand-Prix Condor est cependant à nouveau organisé à plusieurs reprises dans les années 1930. « Grand Prix Condor », *Gazette de Lausanne*, 30 mai 1938, n° 150, p. 3.

[72] Jacques Calvet, *le Mythe des géants de la route*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1981, p. 33-35.

[73] « Une belle initiative. Le Grand-Prix Allegro », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 28 décembre 1926, n° 302, p. 4.

[74] « Le Prix Allegro à Fribourg », *le Sport suisse*, 19 mai 1937, n° 1573, p. 3 ; « Le Grand Prix Allegro connaît le plus grand succès », *le Sport suisse*, 13 juillet 1938, n° 1642 p. 3 ; « Prix Allegro Juniors », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 18 juin 1939, n° 138, p. 7.

[75] « Bicyclette Allegro, type Tour de Suisse. Le modèle préféré des champions », publicité, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 30 août 1934, n° 202, p. 7 ; « Allegro, le vélo des champions », publicité, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 2 mars 1938, n° 50, p. 3 ; « Allegro, la marque neuchâteloise préférée des grands champions », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 3 mai 1948, n° 101, p. 5.

[76] « Vous le connaissez ? », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 5 juin 1937, n° 17289, p. 6.

[77] ArCJ, fonds Condor, n° 010.5, prospectus bicyclettes et motocyclettes 1900-1928, « Bicyclettes, motorettes et motocyclettes Condor », catalogue publicitaire, 1910, p. 17-18.

[78] « "Rouler" avec le sourire », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 11 juin 1937, n° 133, p. 3.

[79] « Bicyclette Allegro, type Tour de Suisse. Le modèle préféré des champions », publicité, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 30 août 1934, n° 202, p. 7.

[80] « Un gros succès de l'industrie neuchâteloise », *la Sentinelle*, 29 juin 1936, n° 148, p. 6.

[81] *Allegro : établissements des cycles Arnold Grandjean S.A.*, ouvr. cit.

[82] « Le Tour de Suisse cycliste a franchi les Alpes », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 26 août 1935, n° 199, p. 1.

[83] « C'est demain que les soixante-dix concurrents du IVe Tour de Suisse cycliste quittent Zurich pour leur première étape », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 19 juin 1936, n° 143, p. 6.

[84] « Statistik, statistique, statistics ». in *Tour de Suisse*, www.tourdesuisse.ch, 2018, consulté le 9 décembre 2018, p. 98.

[85] « Un gros succès de l'industrie neuchâteloise », *la Sentinelle*, 29 juin 1936, n° 148, p. 6.

[86] « L'industrie neuchâteloise à l'honneur », article publicitaire, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 22 juin 1936, n° 145, p. 5.

[87] « Allegro », publicité, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 10 mai 1948, n° 106, p. 7.

[88] Voir à ce sujet : Jérôme Gogniat, « L'invention du Tour de Suisse (1933), une vitrine nationale pour les marques de cycles jurassiennes », à paraître.

[89] *50 ans d'industrie du cycle : 1893-1943*, Courfaivre, Condor, 1943, p. 61.

[90] « "Condor" et sa participation au "Tour" », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 2 septembre 1935, n° 205, p. 4 ; « Statistik, statistique, statistics ». in *Tour de Suisse*, www.tourdesuisse.ch, 2018, consulté le 9 décembre 2018, p. 97.

[91] « Statistik, statistique, statistics ». in *Tour de Suisse*, www.tourdesuisse.ch, 2018, consulté le 9 décembre 2018, p. 97.

[92] « L'équipe Condor au Tour 1936 », article publicitaire, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 22 juin 1936, n° 145, p. 5.

[93] « Statistik, statistique, statistics ». in *Tour de Suisse*, www.tourdesuisse.ch, 2018, consulté le 9 décembre 2018, p. 98.

[94] *Idem*, p. 99.

[95] *Ibid.*

[96] « Six hommes au départ, six hommes à l'arrivée », *le Sport suisse*, 11 août 1937, n° 1593, p. 2.

[97] Squibbs, « La journée préliminaire », *l´Impartial*, 6 août 1938, n° 17647, p. 5.

[98] ArCJ, fonds Condor, n° 3.44, Tour de Suisse, programme officiel, 1938, p. 11.

[99] Jérôme Gogniat, « L'invention du Tour de Suisse (1933), une vitrine nationale pour les marques de cycles jurassiennes », ouvr. cit.

[100] Nous estimons que la marge d'erreur dans l'établissement des effectifs de chaque formation varie entre 10 et 15 %, excepté pour l'édition de 1941 lors de laquelle la course se dispute officiellement par équipes de marques (les effectifs sont donc bien connus).

Le Dernier Mineur

Conférence de Léon-Joseph Broquet, le 30 septembre 2017, à la tête de puits à Delémont

LÉON-JOSEPH BROQUET

Introduction de Régis Froidevaux

Exploité depuis des siècles dans le Jura, le minerai de fer est extrait de manière industrielle au XIXe siècle dans la vallée de Delémont, en connaissant son apogée dans les années 1850. La construction de puits de mine permettait d'accéder aux filons de minerai, généralement à

quelques dizaines de mètres de profondeur. Les mineurs et la matière excavée étaient descendus respectivement remontés dans ces puits par des ascenseurs rudimentaires, actionnés par la machinerie abritée dans les têtes de puits. L'avant-dernière à avoir été construite est celle des Rondez, à Delémont, en 1917. C'est la seule des quelque 190 têtes de puits de ce bassin minier à avoir été conservée, témoin des origines de l'industrialisation de la vallée de Delémont. Ce bâtiment est un vestige unique du patrimoine industriel suisse. Un projet pour sa restauration et sa réhabilitation est en cours de procédure.

Le 30 septembre 2017, l'Association de la tête du puits de mine[1] a célébré les cent ans d'existence de l'ultime témoin architectural des mines de la vallée de Delémont. Lors de cet événement, M. Léon-Joseph Broquet, dernier ouvrier connu à avoir travaillé dans les mines, a raconté son vécu de l'époque par une conférence tenue dans le bâtiment centenaire. Alors qu'il avait dix-huit ans, en 1942, il fut engagé à la mine des Prés Roses, à Delémont. Il y travailla durant trois ans, jusqu'à la fermeture de cette mine, qui signifiait aussi la cessation définitive de l'exploitation du minerai de fer dans le Jura.

Le témoignage de Léon-Joseph Broquet est donc exceptionnel et émouvant, rehaussé par de nombreuses anecdotes. Plein de dynamisme, la mémoire intacte, le souvenir présent et les yeux vifs, il parle de son passé et de son travail dans la mine, comme s'il avait pris sa retraite la veille. C'est probablement grâce à l'intercession de sainte Barbe que Léon-Joseph Broquet peut aujourd'hui apporter son témoignage éclairant sur les conditions de vie et de travail des ouvriers des mines.

Conférence

À tout seigneur, tout honneur, c'est par l'éloge d'un vieux mineur de fond que je commencerai l'histoire du dernier chapitre de l'exploitation des mines de fer dans le Jura :

La Lutte syndicale, 26.09.1925 :

« Delémont et environs.

Vendredi passé, on conduisait dans sa dernière demeure le camarade François Broquet, mineur. C'est un des vétérans de l'organisation qui

nous quitte sur la place de Delémont. Membre fondateur du groupe des mineurs des Rondez en 1907, il fut nommé membre du comité de section en 1919. Il exerça son mandat avec zèle et dévouement jusqu'au moment où la maladie vint le surprendre en pleine activité. En partie usé par 30 années de pénible travail dans les mines, un mal terrible vint achever trop tôt la carrière bien remplie de ce brave citoyen. Il s'est éteint à l'âge de 61 ans, en possession de toutes ses facultés mentales jusqu'à la dernière heure…

Tempérament calme, animé d'un esprit de droiture et de franchise, le père Broquet jouissait de l'estime et de la sympathie, non seulement de ses camarades, mais de toutes les personnes qui l'ont connu. C'est pourquoi, aujourd'hui, en lui adressant un suprême adieu, nous disons Camarade Broquet, tu n'es plus, tu reposes en paix, mais ton souvenir, ton exemple resteront gravés dans nos cœurs. Ils seront pour nous un guide, un encouragement dans les heures les plus pénibles que l'avenir peut nous réserver. »

François[2] est né le 19.08.1864 à la Réselle de Movelier, petite ferme à une demie-heure de marche à l'est du village. Le petit domaine[3] sera vendu par le neveu de François, Bernard, en 1915, à Eliza et Frédéric Friedli, qui seront assassinés le 6 mars 1930. Le vieux mineur, usé par le labeur, s'en va après avoir élevé 14 enfants. Un de ses nombreux petits-fils est un libraire-éditeur connu à Montréal, ainsi que dans tout le Canada francophone[4].

Fils d'un petit paysan et maître-bûcheron, je suis né à Movelier le 24 mars 1924. Deux sœurs aînées, deux frères plus jeunes. Mon plus jeune frère est le seul encore en vie, il a 86 ans.

Souvenirs d'enfance

J'ai fréquenté l'école primaire de Movelier de 1930 à 1939, les cinq dernières années sous la férule de Josèphe Tièche, qui avait été l'instituteur de mon père. Une pensée reconnaissante à ce vieux maître que je n'ai pas assez remercié de son vivant. Les deux dernières années scolaires chez Eugène, traire, etc[5].

En avril 1939, un paupérisme latent touche une grande partie du pays, depuis le krach de Wall Street du 24 octobre 1929. La classe ouvrière est particulièrement touchée. Il faut être pistonné pour être embauché sur un chantier. Ceux qui espèrent travailler aux fortifications

qui se construisent aux frontières vont plaider leur cause auprès des Constructions militaires à Berne, parfois sans succès.

Je deviens tour à tour domestique de campagne, bûcheron à 15 ans avec mon père (il paraît que j'étais doué pour l'entaille et le peigne, déterminants pour la direction de la chute de l'arbre, la tronçonneuse n'existe pas). En 1940, je participe au creusement des fouilles pour l'installation du téléphone entre les fortins du pays : Pleigne, Mettembert, Movelier, puis j'entre au service de la coutellerie Wenger à Delémont. Je polis des lames sur une meule de crin en regardant trop souvent l'horloge fixée au mur.

Ce sera ensuite l'intervention du beau-frère de ma grand-mère paternelle, appelé l'oncle Fluri en famille, ancien contremaître aux Rondez qui me présentera non pas au chef du personnel, mais au directeur Jacques Funk. Après une discussion en langue allemande, à laquelle je ne comprends rien, le directeur me dit, après avoir consulté mon livret scolaire, « je te propose une place d'apprenti mécanicien ajusteur. Tu as 18 ans, alors que nous engageons nos apprentis à 15-16 ans ayant suivi l'école secondaire, mais je suis prêt à faire une exception pour toi ». Un tournant dans ma vie. « Merci Monsieur le Directeur, mais je ne peux accepter votre offre. Mes parents comptent sur moi pour les aider financièrement. » Ce n'est que partiellement vrai. La vérité, c'est qu'après avoir bourlingué pendant trois ans, je n'ai plus l'esprit apprenti. De plus, la mécanique ne m'emballe pas. J'avais dévoré la maigre bibliothèque scolaire, ce qui ne m'incitait pas à choisir l'industrie. « Bien, puisque tu renonces à l'apprentissage, je te propose une place aux mines du Pré Rose, en qualité d'aide au chef d'exploitation M. Werner Steiner. Si tu acceptes, tu te présenteras à lui le 1er avril 1942 à 7 h 00 au Pré Rose. Tu recevras 70 centimes à l'heure pour 96 h par quinzaine. »

Les mines ! On n'en avait jamais parlé en famille. Fermées juste après ma naissance, elles étaient tombées dans l'oubli. Et de l'oncle François, personne n'avait fait état de son existence et de celle de sa nombreuse famille. Ah ! les secrets de famille avaient la vie dure.

Quant à Zola, aucune de ses œuvres ne figurait dans la bibliothèque scolaire. Le curé m'avait dit : « Mais mon cher, Zola est à l'Index », lorsque je lui avais parlé du fameux article « J'accuse… ! » de l'affaire Dreyfus. C'est donc plus tard que je lirai *Germinal*, *Au Bonheur des Dames* et les *Rougon-Macquart* grâce à la promotion des éditions Rencontre.

Les mines de la société des Usines de Louis de Roll S.A.

En 1926, la société prend la décision de renoncer définitivement à l'exploitation de la dernière mine : la mine du Pré Rose. Au grand dam de son jeune chef d'exploitation qui vient de faire ses premières armes depuis 1923, où il a fait la preuve de ses capacités de chef compétent. Il a 23 ans. Sur la photo de fin, exposée au musée d'histoire, à Delémont, ils ne sont plus que 22, la vieille garde. On reconnaît tous ceux qui reprendront leur fonction en 1941 : Werner Steiner, le contremaître Chappuis, les mineurs Gasparoli, Respinguet, Ecabert *dit* la Caille, le machiniste Fleury *dit* Doudlet.

Illustration 1 : Équipe de mineurs lors de la fermeture de la mine des Prés Roses 1926/27. ©musée jurassien d'Art et d'Histoire, Delémont.

En 1925, le prix d'une tonne de fonte étrangère est égal à celui du minerai indigène nécessaire à la même quantité de fonte. Dès sa fermeture, la mine est mise sous surveillance jusqu'en 1935. Cette mission sera sous les ordres de Louis Chappuis, entré en 1900 comme mineur et contremaître depuis 1918. Puis ce sera la fermeture (pensée comme

définitive). On inonde puits et galeries. Le pays oublie ses mines et ses mineurs, histoire ancienne (2 ans). Et même en mai 1941, lorsque la direction prend la décision de rouvrir la mine du Pré Rose, ça passe presque sous silence. Les journaux et les manchettes sont dominés par les faits de guerre, d'autant qu'un mois plus tard, l'armée d'Hitler attaque l'U.R.S.S. *L'Express*[6] de Bienne y consacre un article bien documenté repris par *la Lutte syndicale* du 5.9.1941.

Sur place, l'activité reprend. On mettra des mois à pomper l'eau (17 millions de litres), pendant qu'en surface on démolit l'ancien bâtiment, remplacé par une construction moderne et fonctionnelle. Seul subsistera l'ancien bûcher, réserve de bois.

Le [nouveau] bâtiment se compose de deux parties. La partie est à toit bas. Elle abrite les sanitaires et vestiaires des ouvriers. Équipé d'une double rangée de tuyaux percés (comme à l'armée) au-dessus d'une longue cuvette d'écoulement. Au sol, des caillebotis de bois, autour du local un banc de lattes sous les patères destinées aux vêtements. Les mineurs se changent complètement à l'arrivée et à la sortie. Tenue légère pour le fond, il y fait une température de 15 °C. On y transpire, mais il est recommandé de mettre une petite laine à la pause.

L'autre partie de l'immeuble (à toit élevé, dicté par l'emplacement des poulies en verticale du puits) est réservée, au nord, à la machinerie composée des deux grandes bobines. L'une enroule et l'autre déroule. Le titulaire de la fonction est assigné à être toujours apte à répondre aux sollicitations qui viennent du fond, soit par sonnette codée, soit par téléphone.

Au sud-ouest du local, un puissant compresseur qui fonctionne sans arrêt et qui de temps à autre recharge ses accus dans un bruit tonitruant.

Entre la porte de sortie sud et le compresseur se trouvent la forge, l'installation de préparation de la tuyauterie, ainsi que les W. C. Au nord, près de la porte d'entrée, un petit bureau, meublé d'une armoire et d'une table.

Au premier étage arrive, depuis l'extérieur, un rail d'une trentaine de mètres conduisant aux terrils, le premier formé du minerai, le second du bolus. Le premier sera amené à disparaître dès l'entrée en fonction du téléphérique.

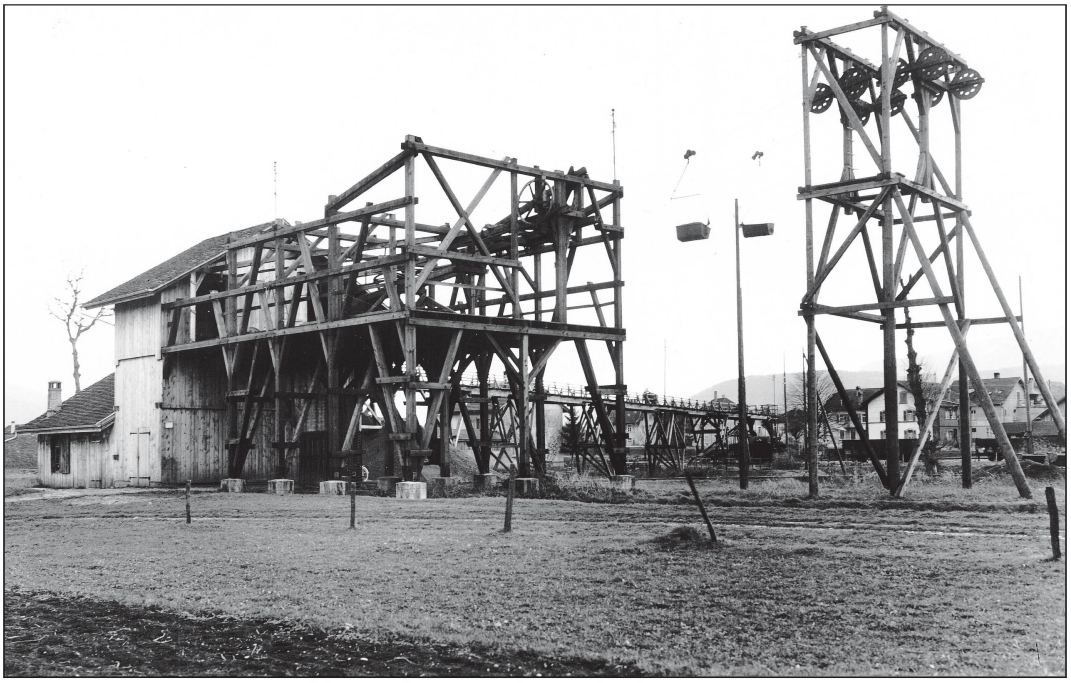

Illustration 2 : Le téléphérique mis en place en 1943. © collection Broquet.

Emplacement de la mine

À équidistance entre la grande écluse et la ferme du Pré Mochel. À gauche du chemin conduisant à la déchetterie.

Dessin schématique (non représenté ici) du professeur de dessin Schwarz

Le puits (136 m de profondeur) n'est crépi que sur quelques mètres. En dessous apparaissent les différentes couches géologiques, car il n'y a pas de caisson de protection. L'humidité suinte par endroits.

Anecdotes

Après avoir surmonté de nombreuses difficultés (le téléphérique est d'occasion), le chef veut montrer les installations, dont il est légitimement fier, à ses mineurs. Il donne rendez-vous à l'équipe du soir à 13 h 30 à la Blancherie. Il rassemble l'équipe sur un rang comme à la parade sur le chevalement. Au moment de l'explication du fonctionnement du lavoir, on entend un pet pas trop étouffé. En roulant des yeux de divisionnaire, le chef demande : « Est-ce que le monsieur bien élevé voudrait

bien s'annoncer ? » Silence total. Un ange passe. C'est comme à l'école, même sous la torture, on ne trahit pas. L'équipe du matin n'a pas été invitée.

En 1943, j'assiste à la pause d'un groupe de mineurs et wagonneurs. On y refait le monde comme au café du Commerce. C'est Schüll de Courroux qui parle : « Vous savez tous que le 29 et le 30 septembre 1938, Hitler, Daladier (le Taureau du Vaucluse), Chamberlain (chapeau melon et parapluie) et Mussolini se sont rencontrés à Munich. Après l'accord, Hitler sourit : « Lorsque j'aurai installé que des Allemands dans les Sudètes, je ferai le tour de l'Allemagne à vélo. » Et tranquillement Chamberlain répond : « Mister Hitler, et puis l'après-midi ? » » À l'aéroport du Bourget, Daladier qu'on applaudissait à son arrivée, avait dit à ses proches : « Ah les cons ! » L'Europe croyait avoir évité la guerre.

Fonctionnement au sol

La fonction la plus importante sur le plancher des vaches était celle de machiniste. Le treuil devait marcher 16 heures par jour du lundi au samedi compris. Trois hommes étaient titulaires : Fleury dit Doudlet, un ancien de 1926 ; Fleury René, qui allumait sa cigarette avec le mégot de la précédente, à tel point que ses doigts étaient bruns ; Roger Oppliger, le Casanova qui aimait nous parler de ses conquêtes. Pour ma part, j'étais intrigué par les commandes de l'installation. Mais seul le vieux avait remarqué ma curiosité et pensé que cela pouvait lui être utile en cas d'imprévu. « Tu vois, me dit-il, tu tiens le frein de la main gauche. Tu le libères de la tension tout en embrayant de la main droite de la position 1, puis deux et trois. Tout cela en douceur. » Personne ne devait être au courant. Tu parles !

Désigné par Otto Rickli, employé des services techniques, chargé de l'organisation du plan Wahlen, je me retrouve un matin à faucher des feuillages de pommes de terre pour Hübelhard, un paysan de Courroux. Après une heure de travail arrive une estafette des Rondez : « Broquet, tu dois revenir tout de suite au Pré Rose, il n'y a pas de machiniste. » C'est ainsi que pendant plusieurs semaines, j'ai fait les deux huit : 6-14 h et 14-22 h.

Un travail important, en temps normal, consistait pour moi à préparer les lampes des mineurs. Je remplaçais l'ancien carbure par du nouveau et je remplissais le réservoir d'eau. Une charge suffisait pour huit heures.

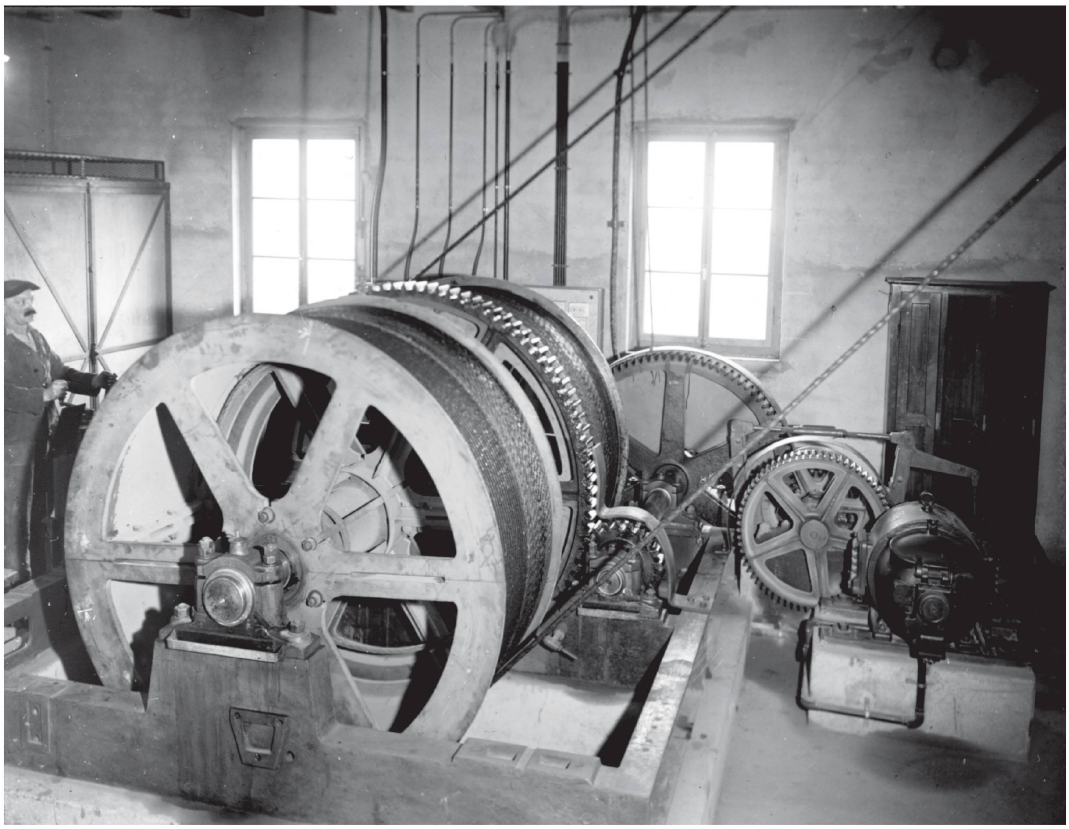

Illustration 3 : Mines de Delémont, années 1920 ©musée jurassien d'Art et d'Histoire, Delémont.

Si le mécano était en vacances, je forgeais les pointes des marteaux-piqueurs, je filetais des tuyaux de 3/8 pouce pour l'avancement des galeries.

À midi, c'était la gamelle, une pause d'une heure. Quand un événement exceptionnel figurait sur les manchettes, je me payais *le Démocrate* à 20 centimes. Ce fut le cas en 1943, lorsque *le Démocrate* titra « Enlèvement de Mussolini sur le Gran Sasso par le colonel Skorzeni ».

Ce fut longtemps Marcel Bindit, une année plus vieux que moi, qui s'occupa des terrils. La cuve arrivait au premier, il posait son wagonnet dessous, actionnait le verrou de fermeture. Le contenu s'écoule d'autant mieux que le fond de la cuve est en biais.

À l'entrée en fonction du téléphérique, nous avons chargé dans les bennes le minerai accumulé jusque-là. Cela dure des semaines. Je revois le père Dominé tout courbatu par des années de travaux pénibles remplissant les godets du téléphérique. Quelquefois, l'envie prenait au chef d'exploitation de s'y essayer. Il nous disait même que cela requiert une certaine intelligence.

Le lavoir de la Blancherie

C'est la maison Wyss, charpente, rue du Stand à Delémont, qui fut chargée de construire le chevalement et les supports intermédiaires sur une distance que je n'ai pas connue, mais qui devait tourner autour de 1 000 m de longueur. On accola le chevalement à l'ancien lavoir. Je pense qu'on utilisa l'ancien appareil, un broyeur qui libère le minerai de sa gangue d'argile rouge. Il sera conduit par wagonnets sur la passerelle enjambant la Sorne, versé ensuite dans un wagon C.F.F. stationné à cet effet au terminus d'une ligne terminée par un poids public à la rue de Chaux. Le *Schlamm* (limon) sera évacué périodiquement dans la Sorne qui prendra alors la couleur orange du bolus. Le minerai partira à destination du haut-fourneau de Choindez.

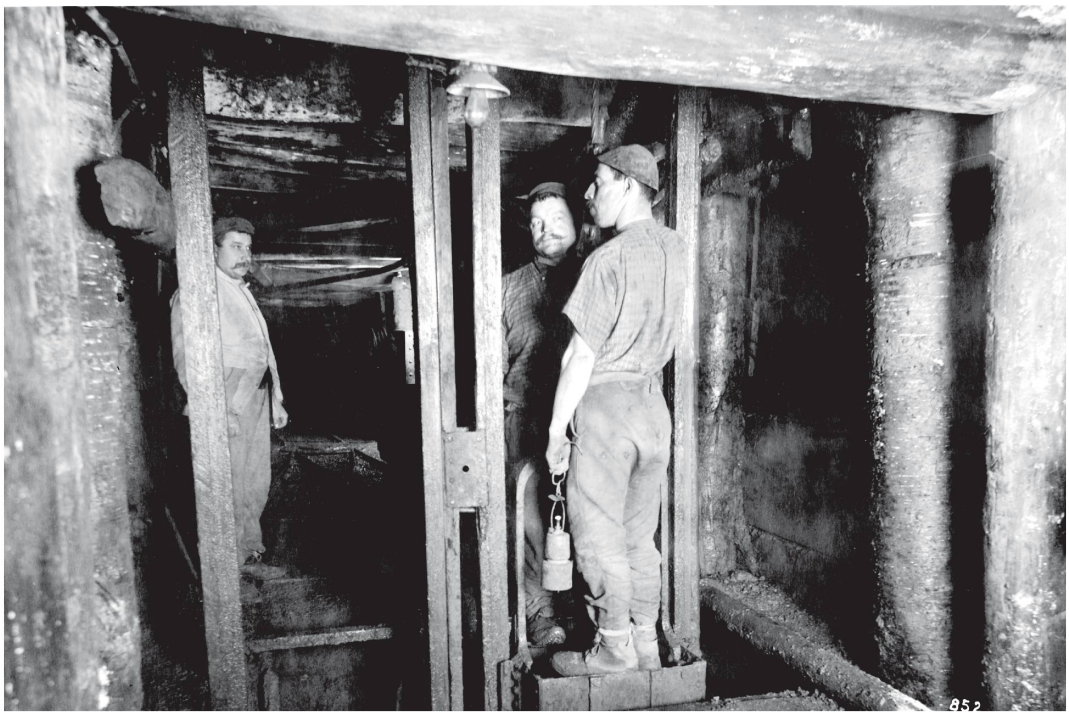

Illustration 4 : Mines de Delémont, années 1920 ©musée jurassien d'Art et d'Histoire, Delémont.

Le mineur de fond

Chaque mineur a son chantier au bout d'une galerie. Il place le filon à mi-hauteur, à moins que celui-ci n'ait une dimension exceptionnelle. Il creuse en général le bolus d'abord afin de libérer le minerai. Il dépose ce bolus à l'arrière : une partie sera évacuée par le wagonneur, une autre partie sera rejetée au-dessus et autour du boisage. Il dispose d'un pic à

une seule pointe, d'une pelle à manche court et à poignée, comme une bêche. Si le matériau est trop compact, il utilise son marteau-piqueur et râle si la pointe s'émousse ou bien éclate, signe d'une trempe ratée.

Chaque mineur a sa méthode et ses petits secrets où entre l'expérience du métier. Son chantier est à large bande pour qu'il puisse profiter de la couche sur la plus grande largeur possible. Sa rémunération en dépend. Le mineur choisit son bois et l'emmène avec lui à la descente en le tenant dans les bras. Sur une photo on voit le jeune chef mesurant l'épaisseur du filon. Je vous parlerai plus tard de celui que j'ai connu quand il avait 42 ans.

Le Pré Rose de 1941-1945

Ce fut 2 500 m de galeries, 16 400 m^2 de surface exploitée avec 24 400 m^3 de vide, 51 200 tonnes de minerai brut, soit 32 000 tonnes une fois lavé.

Les wagonneurs, ils arrivent à fond la caisse. Tirez-vous entre deux *stolls* pour vous abriter de ces voyous. Lampe accrochée à l'avant, arc-boutés à l'arrière, ils profitent de toutes les descentes pour se donner de l'élan et pousser le moins possible. Mais les casse-cou ne manquent pas d'adresse et ils ont un frein qu'ils savent utiliser si nécessaire.

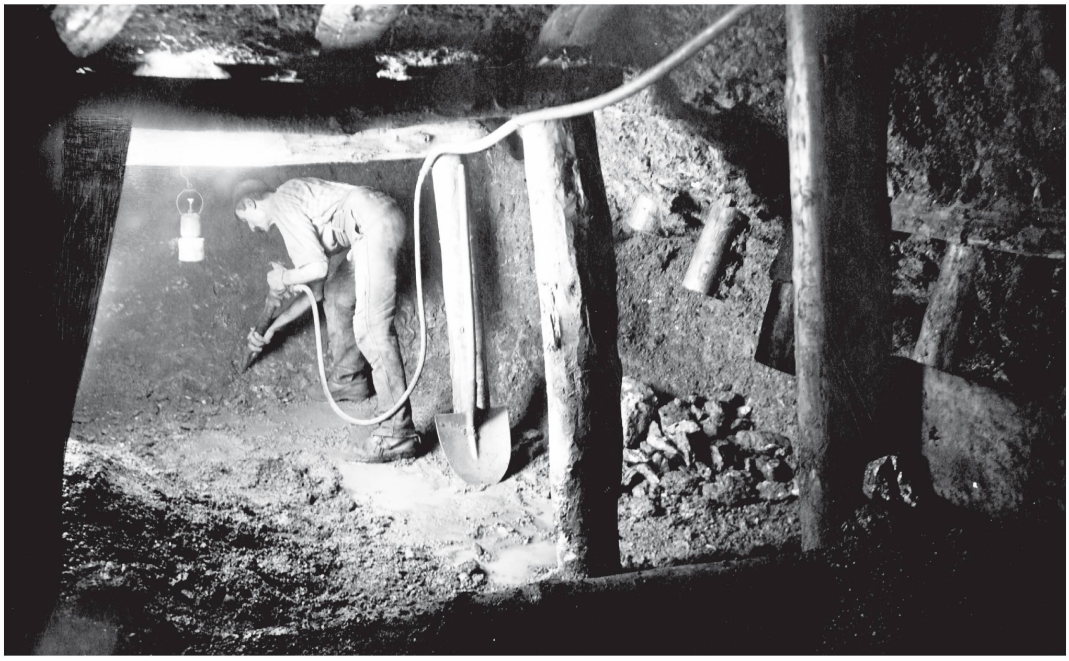

Illustration 5 : Mines de Delémont, années 1920 ©musée jurassien d'Art et d'Histoire, Delémont.

Les galeries : c'est le filon qui donne l'orientation. Certains mineurs ont la pêche pour réaliser une belle galerie : 1,30 m à mi-hauteur, environ 1,5 m en hauteur. Les *stolls* et les capes[7] sont apprêtées à la menuiserie des Rondez, entaillées afin qu'elles s'emboîtent les unes avec les autres, afin de former une clé de voûte résistante à la pression. Du sapin vert écorcé d'un diamètre de 25 cm environ. Les rails et le tuyau de 3/8 pouce suivent avec l'avancement de la galerie.

À côté du transport, il y a donc l'abattage, qui est l'une des principales tâches dans le sous-sol. Avec des marteaux-piqueurs et des pics, les mineurs découvrent le minerai et l'extraient pour le mettre dans les wagons.

Par nécessité, le travail du mineur est individuel. À la pause d'une demi-heure, il y a des rapprochements de proximité où l'humour et les blagues ne sont pas absents[8]. La cuve se range au niveau du sol, ce qui permet au wagonneur de déclencher son dispositif d'ouverture de l'avant et de soulever l'arrière pour un vidage complet. Il avertit le machiniste que la cuve est pleine par le coup de sonnette selon le code en vigueur.

Pour le transport des hommes, un plancher amovible est posé sur la cuve. Les colonnes-guides contribuent à la bonne tenue de la cuve en évitant tout balancement malgré une vitesse rapide.

Plus tard, pour rendre la fonte plus résistante, le manganèse est ajouté au minerai de fer. Sept Jurassiens en 1942, jusqu'à 26 en 1945, ont exploité dans les Grisons, à Tinzen, une mine de manganèse dans des conditions moyenâgeuses.

Personnel des mines de Pré Rose durant l'exploitation de 1941-1945

Et les hommes, me direz-vous ?

Il y a M. Bühlmann du bureau technique des Rondez comme chef d'exploitation.

Le chef d'exploitation : Werner Steiner, 1900, originaire de Liesberg, fils d'un maître secondaire du collège de Delémont, diplômé du Technicum de Berthoud, est nommé chef des mines de fer de la Société des usines de Louis de Roll S.A. à 23 ans. Lorsque je l'ai connu, il avait 42 ans, la dégaine d'un officier de cavalerie, la raideur en moins. Il est svelte, des yeux perçants. Bien que nous soyons en temps de guerre et qu'il porte trois casquettes — capitaine d'artillerie, incorporé dans une brigade d'infanterie, adjudant du commandant de la Brigade frontière 3,

commandant du fort de Plein-Bois de Bourrignon et chef des mines de Pré Rose —, il n'est jamais venu en uniforme pour impressionner les ouvriers. Tout au plus se permettait-il parfois les bottes, la culotte et le veston cravate. Sinon des complets sport en gris, parfois avec pantalon golf. Il enfilait une salopette pour faire une visite au fond. Ses avis de tirs au canon étaient publiés dans tous les villages environnants. Sa puissance de travail devait être exceptionnelle. Il était surtout présent au moment de la préparation des salaires, que nous faisions ensemble et que je portais ensuite au chef du personnel, M. Henri Iseli, une fois toutes les deux semaines. Tous les jours Delémont-Rondez. Lors de notre rencontre de 1942, il n'a pas pu me proposer un cahier des charges complet. Il fallait improviser. Tout était à refaire. J'ai appris à voir les travaux sans poser des questions qui dérangent. À ce propos, j'entretenais une solide amitié avec le mécano Hermann Affolter, Suisse rentré de Delle au moment de la débâcle en 1940. Je me moquais de son accent parigot mélangé à l'alsacien de Bärschwil. Engagé ensuite aux Rondez, il fut victime d'un grave accident (il perdit un bras) en réparant le cubilot.

Maintenir la propreté dans le bâtiment, s'occuper du bien-être des mineurs, remplacer le mécanicien lorsqu'il était absent, préparer les prolongements des rails pour les galeries, forger les pointes des marteaux-piqueurs, fileter les tuyaux de 3/8 pour les conduites d'air comprimé, en fait, j'étais l'homme à tout faire. Mais le fait d'avoir vue sur les salaires me permettait d'avoir une certaine considération de la part des ouvriers, malgré mon jeune âge. J'étais fier de leur estime et elle n'était pas feinte. Surtout lorsque je les rencontrais au fond en pleine activité. « Petit Broquet, viens que je te raconte encore la dernière » me disait la Caille en sortant du puits. Un petit corps maigre, mais d'une force de travail incomparable. C'était toujours une histoire de domestique qui tripotait la servante. Pourquoi y suis-je encore sensible après si longtemps ? Peut-être la nostalgie des jeunes années.

De mémoire : tout oubli réservé

Certains ont été mineurs jusqu'en 1926.

Werner Steiner, chef d'exploitation, route de Porrentruy, Delémont ;

Louis Chapuis, contremaître, Develier (mineur durant 36 ans) ;

Marquis Pierre, contremaître, Mervelier ;

Broquet Léon, aide au chef d'exploitation, Movelier ;

Fleury *dit* Doudl[et], Courcelon, machiniste serveur du treuil ;
Oppliger Roger, Pré Rose, machiniste serveur du treuil ;
Fleury René, Courroux, machiniste serveur du treuil ;
Schindelholz Marc, mineur, Delémont :
Däpp Marc, Courcelon mineur ;
Däpp frère, Courcelon mineur, wagonneur ;
Hofer Hermann, mineur, Delémont ;
Hofer frère, wagonneur, Delémont ;
Affolter Hermann, mécanicien, Delémont ;
Gasparoli Fernand, Châtillon, mineur ;
Respinguet, Châtillon, mineur ;
Stegmann, Courtételle, mineur ;
Piquerez Jean-Pierre, Saint-Ursanne, mineur ;
Dick Henri, boiseur, Saint-Ursanne, mineur ;
Beuchat Olivier, ?, mineur ;
Fromaigeat ?, Courrendlin, wagonneur ;
Broquet Otto, Courrendlin, wagonneur ;
Luraschi ?, Courrendlin, wagonneur ;
Fleuri André, Courroux, wagonneur ;
Wegmüler ?, Delémont, wagonneur ;
Freudiger (père), Delémont, mineur ;
Freudiger (fils), Delémont, wagonneur ;
Rais (fils), Vermes, mineur ;
Schull ?, Courroux, wagonneur ;
Haering Marcel, Delémont, mineur ;
Morel ?, Delémont, wagonneur :
Thomet ?, Courrendlin, wagonneur ;
Domine (père), Courchapoix, manœuvre ;
Dominé (neveu), Courchapoix, wagonneur ;
Bindit Marcel, manœuvre, Delémont, La Croisée ;
Fleury ? (*dit* La Patate), wagonneur, Courroux ;
Dominé ?, Courchapoix (cycliste militaire) ;
Ecabert ? (*dit* La Caille), mineur, Courroux ;
Amor ?, chef d'équipe (Vaudois, rapatrié de guerre) ;
Fleury Marcel ;
Fleury Virgile ;
Berdat Jacques.

NOTES

[1] L'Association de la tête du puits de mine (A.T.P.M.) a été constituée pour sauver et valoriser le bâtiment éponyme, en offrant aussi un futur lieu de mémoire et de culture lié à l'exploitation minière. Elle est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Son site est accesible à l'adresse www.atpm.ch.

[2] C'était le frère de mon grand-père [N. D. É. — toutes les notes sauf la première sont de l'auteur].

[3] À la famille depuis la nuit des temps. Mon arrière-grand-père Grégoire (1821-1885).

[4] Il y a 10 ans, [il a reçu] le prix Fleury-Mesplet de ses collègues éditeurs.

[5] Mes huitième et neuvième années d'école, où j'apprends à traire et à faucher.

[6] [N. D. É. —Il s'agit donc de la réouverture de la mine. Le journal bilingue biennois a paru de 1890 à 1955, accompagné du sous-titre *Feuille d'annonces principale pour la ville de Bienne, le Seeland et le Jura*. Il ne s'agit pas du même titre que le journal homonyme publié dans le canton de Neuchâtel].

[7] Amenées au Pré Rose par le père Rossé, avec un char à pont à un cheval.

[8] Voir ci-dessus l'anecdote relative à la conférence de Munich [N. D. É.].

Texte mis en forme par Matthieu Gillabert.

Espoir et désillusion de la politique cantonale jurassienne des sports après l'entrée en souveraineté

BENJAMIN ZUMWALD

Le 20 mars 1977, la République et Canton du Jura devient le premier canton suisse à disposer d'un article constitutionnel encourageant la pratique du sport, formulé en ces termes : « Art. 30. — L'État encourage la pratique générale du sport[1]. » Si sa teneur reste sommaire, il n'en demeure pas moins la première étape d'une responsabilité cantonale affirmée vis-à-vis de la promotion et du développement du mouvement sportif en Suisse. L'initiative à l'origine de cet article ne revient toutefois pas à l'Assemblée constituante (dénommée également la Constituante), organisme chargé de rédiger la Constitution cantonale au lendemain de l'acceptation du vote d'indépendance, mais relève d'une initiative spontanée entreprise par l'Association jurassienne des maîtres d'éducation physique diplômés (A.J.M.E.P.D.). Fondée en 1976 suite aux inquiétudes soulevées par le manque de dispositions prises par la Constituante quant à l'encouragement du sport, l'A.J.M.E.P.D. sollicite les élus de cette dernière afin de leur rappeler la part de responsabilité qu'ils doivent assumer dans le développement des sports jurassiens. Ainsi naquirent les premières préoccupations cantonales relatives au phénomène sportif, prémices des divers entretiens et discussions préparatoires qui aboutiront, au début des années 1980, à l'adoption des textes de loi et à la création d'organes cantonaux compétents.

Le sport réunit un grand nombre de protagonistes actifs à différentes échelles : associations faîtières nationales ou régionales, clubs sportifs ou sociétés auxquels s'ajoute l'importance non négligeable des milieux économiques et des pouvoirs publics ; la diversité des disciplines sportives ne faisant que décupler les personnes concernées. Créée en 1980, la Commission pour l'élaboration de la politique sportive de la République et Canton du Jura (C.E.P.S.) avait pour mission de rassembler l'ensemble

de ces acteurs au sein de divers groupes de travail dont les conclusions ont été reprises par les autorités cantonales. Qui sont les artisans de ce projet ? De quels modèles, issus des autres cantons suisses ou de l'étranger, se sont-ils inspirés ? Quelles mesures a-t-on envisagées à court, moyen et long terme ? Quoique difficilement quantifiables, quelles ont été les conséquences de ces considérations politiques sur le milieu sportif ? Ballottée entre espoirs et désillusions, l'élaboration d'une politique cantonale des sports a véritablement constitué un processus dont nous proposons de retracer, au sein de cette contribution, les principales étapes avant d'en évaluer les répercussions concrètes, en particulier sur les disciplines du football et du hockey sur glace. Souligner les dispositions avant-gardistes qui animaient les espoirs des premières autorités cantonales jurassiennes dans la réalisation de leur indépendance nous paraît essentiel. Certains projets, inspirés par ces inclinations progressistes, ont pu voir le jour tandis que d'autres, rattrapés par des échéances temporelles, des obligations budgétaires voire des impératifs légaux, sont tombés dans l'oubli. Qu'en est-il des intentions entreprises dans le domaine du sport ? La confrontation de l'avant-projet du rapport final, rédigé par la C.E.P.S. en 1981, avec les mesures concrètement adoptées par l'administration apportera un éclairage pertinent à cette interrogation.

L'histoire du sport constituant un champ d'études dont l'exploration a débuté récemment en Suisse[2], l'historiographie du sport jurassien se résume encore à quelques contributions éparses. Bien que de taille modeste, la *Lettre d'information* intitulée « Histoire des sports » et publiée en 2008 par le Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Émulation propose plusieurs contributions intéressantes tout en dressant un état de la recherche bienvenu sur le sujet[3]. Force est de constater que la situation n'a pratiquement pas évolué durant ces dix dernières années[4] et de reconnaître que ce sont bien des questionnements soulevés, dans la *Lettre d'information* précédemment citée, par Roger Besson et repris par Pauline Milani dans son introduction[5] qui nous ont, en quelque sorte, orienté vers la problématique que nous nous proposons de développer aujourd'hui en trois chapitres. Nous entreprendrons, dans un premier temps, un bref survol de la diffusion et du développement du mouvement sportif sur le territoire jurassien en nous concentrant sur le football et le hockey sur glace. Mis à part l'ouvrage d'Alain Meury[6], les contributions relatives à l'histoire du football[7] et du hockey sur glace[8] se résument essentiellement à la documentation offerte par un certain nombre d'ouvrages commémoratifs, célébrant

l'histoire jubilaire des différents clubs et associations. Nous nous concentrerons ensuite sur la période qui suit l'acceptation du vote d'indépendance en analysant les étapes préfigurant la création de la politique cantonale des sports ainsi que la mise en place des organes et services qui lui sont dédiés[9]. Enfin, nous examinerons les conséquences concrètes que les dispositions adoptées au niveau cantonal ont eues en particulier sur les disciplines du football et du hockey sur glace[10], ainsi que de façon plus générale, sur la promotion et la pratique du sport dans son ensemble[11].

Diffusion et développement du sport sur le territoire jurassien avant l'entrée en souveraineté, les cas du football et du hockey sur glace

La Suisse représente incontestablement l'un des berceaux du football en Europe continentale[12]. Le pays a en effet constitué un foyer de diffusion privilégié à partir duquel cette pratique sportive s'est ensuite propagée aux pays voisins[13]. Il serait en revanche erroné de considérer l'adoption du football à l'intérieur du territoire suisse comme un processus rapide et uniforme. Si les premiers clubs font leur apparition dans les années 1860 sur le bassin lémanique et dans les centres urbains, il faut attendre le début du XXe siècle pour que le phénomène s'étende à l'ensemble du pays et s'implante notamment, de façon durable, sur le territoire jurassien. Ainsi, de pratiques d'abord spontanées, naquirent au mois de mai 1904 les deux premiers clubs jurassiens : le Football Club (FC) Tavannes et le FC Porrentruy[14]. Révolu le temps des patronymes anglais apparaissant dans la composition des comités ou des formations de ces deux clubs jurassiens, comme ce fut le cas au sein des premiers clubs suisses de football[15]. Ce sont bien des acteurs locaux que l'on retrouve à l'origine de ces créations. L'engouement provoqué par la fondation de ces deux premiers clubs fit des émules dans d'autres communes jurassiennes, si bien que l'élaboration d'une Association jurassienne bernoise de football (A.J.B.F.), transformée en Association jurassienne de football (A.J.F.) dès 1978[16], apparut rapidement comme une nécessité.

Concrétisée en février 1907, la fondation de l'A.J.B.F. marque l'ouverture d'un championnat interjurassien qui débute vraisemblablement au mois d'avril de la même année[17]. La participation à un circuit de compé-

tition régionale désinhibe progressivement certaines équipes qui envisagent leur entrée à l'Association suisse de football (A.S.F.). Le FC Tavannes joue les précurseurs en s'affiliant à l'A.S.F. en 1909[18], suivi de près par le SR Delémont en 1913[19] puis par le FC Porrentruy en 1921[20]. Nous ne nous attèlerons pas à décrire les parcours des différentes équipes jurassiennes au sein du championnat suisse, non parce qu'ils ne sont pas dignes d'intérêt, mais parce que d'autres ouvrages l'ont déjà fait et que ce n'est pas le dessein de notre étude. Il nous importe cependant de relever certains éléments qui caractérisent le développement du football jurassien. Comme le remarquait pertinemment le journaliste sportif Éric Walter, dans la préface de l'ouvrage d'Alain Meury :

« Le Jura n'a pas de grande équipe. Certes Moutier ou Porrentruy se sont illustrés à des titres divers, mais dans le pays ceux qui entendent réussir une brillante carrière s'expatrient comme l'ont fait Ballaman, Citherlet ou Schindelhoz, pour ne citer que les plus glorieux[21]. »

Il s'agit là d'une première particularité essentielle. La région jurassienne ne disposant pas de centre urbain important, elle ne constitue pas un terreau favorable au maintien pérenne d'une équipe au sein des premières divisions du championnat national. Nous ne remettons pas en question le talent des footballeurs formés au sein des clubs jurassiens, le nombre de joueurs ayant effectué une carrière internationale étant somme toute remarquable[22]. Force est de constater en revanche que la situation démographique urbaine particulière de la région n'a pas offert aux clubs des moyens financiers leur permettant de rivaliser avec ceux d'autres villes suisses[23]. Les indices déterminant la dynamique sportive d'une discipline, dans une région donnée, ne se limitent toutefois pas aux résultats et aux performances réalisés par les équipes locales. Ils doivent également tenir compte du nombre de clubs et de membres actifs voire de la diversité des activités et compétitions proposées.

Deux témoignages d'enfance rédigés par des Ajoulots, l'un de la première moitié du XXe siècle et l'autre de la seconde, mettent en évidence l'importance du football dans le parcours de vie d'un jeune Jurassien. André Montavon décrit ainsi une pratique encore spontanée de ce sport durant les décennies 1920 et 1930, soit à une époque à laquelle il était encore difficile, pour des raisons économiques, de se procurer le matériel indispensable :

« Les vieilles boîtes de conserve elles-mêmes sont utilisées à ferrer le bout des sabots-souliers, car le ballon de football, financièrement inaccessible au galopin, est remplacé par le premier caillou venu ; seuls les patients et prévoyants se sont fabriqué, avec un morceau de journal et

une vieille chambre à air de vélo bien découpée, de bonnes balles à fort rebond : des nantis[24] ! »

Ce n'était en tout cas ni l'envie ni l'imagination qui manquaient à ces jeunes pour pratiquer leur sport favori. Au début des années 1970, Bernard Comment évoluait, quant à lui, comme junior au FC Porrentruy. Il décrit la ferveur qui s'emparait des supporters lors des derbys opposant les rouge et noir bruntrutains aux jaune et noir delémontains :

« Au Tirage comme au parc des Sports, ce sont des milliers de spectateurs qui se serrent en rang d'oignons autour du terrain, la foule déborde, grimpe sur les palissades et autres murets, certains vont s'asseoir derrière les buts, adossés aux pancartes publicitaires, et les matchs sont disputés jusqu'au bout, dans un affrontement où se joue l'essentiel de la saison[25]. »

Ces récits soulignent, chacun à leur manière, le caractère prégnant du football dans le quotidien de la population jurassienne. Le fait que l'implantation de ce sport se soit réalisée de façon relativement tardive, comparée au reste de la Suisse, n'a en rien affecté le développement exceptionnel qu'il a connu depuis. La multitude de clubs qui se créent tout au long du XXe siècle témoigne d'un foisonnement significatif de l'activité footballistique dans la région[26]. Les difficultés liées au développement qualitatif des clubs, soit celles qui ont entravé leur maintien durable parmi l'élite du championnat suisse, ont ainsi été admirablement contrebalancées par une représentation quantitative supérieure à la moyenne nationale ; en témoignent notamment les chiffres publiés par les statistiques de Jeunesse et Sport en 1980[27] (voir les tableaux 1 et 2 établis en annexe). Nous retiendrons donc cet aspect particulier comme caractéristique essentielle pour décrire le football jurassien ; une caractéristique que l'on retrouve de façon à peu près similaire, quoique plus tardivement, dans l'évolution d'une autre discipline : le hockey sur glace.

Si, comme pour le football, les origines du hockey sur glace en Suisse proviennent essentiellement de pratiques importées par la bourgeoisie britannique[28], il faut attendre le début du XXe siècle pour assister à une implantation effective de ce sport et à une uniformisation cohérente des règles du jeu. Celle-ci intervient notamment à la suite de la création de la Ligue suisse de hockey sur glace (L.S.H.G.) en septembre 1908[29]. Il convient de relever d'emblée un élément fondamental qui distingue le hockey sur glace du football. Il s'agit d'un sport dont la pratique, du moins à ses débuts, n'est rendue possible que lorsque certaines conditions météorologiques favorables sont remplies ; d'où une prédisposition plus marquée des régions alpines à l'accueillir. Difficile de déterminer

avec précision à quand remontent les premières pratiques du hockey sur glace sur le territoire jurassien[30]. Nous nous limiterons par conséquent à évoquer les premières créations de clubs qui remontent à la fin des années 1940. Le Hockey Club (HC) Courrendlin ouvre le bal en 1946, suivi de près par le HC Delémont en 1947 et le HC Porrentruy en 1948. Les difficultés posées par le coût de construction et d'entretien des infrastructures, aussi bien des patinoires artificielles dans un premier temps que des projets de patinoires couvertes dans un second, ont indéniablement ralenti l'expansion de la discipline dans la région tout en réfrénant les velléités compétitives de certains clubs. Les péripéties relatives à la construction d'une patinoire artificielle destinée au HC Delémont en représentent sans conteste l'exemple le plus emblématique[31]. Les hockeyeurs jurassiens ont été contraints de prendre leur mal en patience avant de pouvoir pleinement profiter d'un essor important de leur discipline. Comme ce dernier survient véritablement à partir des années 1980[32] et que, par conséquent, l'entrée en souveraineté et la mise en place d'une politique cantonale des sports ont joué un rôle décisif, il nous paraît légitime de reporter la suite de cette thématique au troisième chapitre de notre étude.

De ce bref survol des premières manifestations et des premières pratiques, d'abord spontanées puis institutionnalisées, ainsi que des développements du football et du hockey sur glace sur le territoire jurassien avant l'entrée en souveraineté, nous retiendrons les points suivants :

L'apparition et l'adoption plutôt tardive des deux disciplines en comparaison du reste de la Suisse ; particularité due essentiellement au fait qu'il s'agit d'une région périphérique.

Malgré quelques épisodes notoires[33], l'absence d'équipe phare ayant évolué durablement dans les deux premières divisions des championnats nationaux ; à imputer principalement à la dimension modeste des villes jurassiennes qui ne permettaient pas de réunir la manne financière nécessaire.

Enfin une dense constellation de clubs sportifs, du moins pour le football, puisque chaque commune disposait pratiquement de son propre club de football ; foisonnement qui témoigne d'une intense pratique et d'un attrait, supérieur à la moyenne suisse, exercé par la discipline sur la population.

Les deux derniers éléments retenus nourriront une perspective comparative intéressante entre l'avant- et l'après-entrée en souveraineté du canton, pour autant que nous ayons décrit, au préalable, les principales conséquences de cet événement sur le mouvement sportif.

De la création de l'A.J.M.E.P.D. aux conclusions émises par la C.E.P.S.

Au lendemain de l'entrée en souveraineté, le canton considère que les investissements dans le domaine sportif se sont révélés insuffisants durant la période bernoise. Comme évoqué au début de cet article, le cri d'alarme est lancé dans un premier temps par un regroupement de maîtres d'éducation physique, réunis au sein de l'A.J.M.E.P.D. En consultant la première lecture de la future Constitution cantonale soumise par l'Assemblée constituante, les membres de l'A.J.M.E.P.D. s'inquiètent du caractère « vague » et « incomplet » de l'article 27 dévolu au sport (devenu dans la version actuelle l'article 30, que nous avons reproduit dans notre introduction). Ils rédigent donc une lettre accompagnée d'un dossier à l'attention des membres de la Constituante[34]. Ces documents insistent sur deux aspects incombant directement aux autorités et à ne point négliger. Le premier souligne l'importance du sport comme pratique sanitaire essentielle pour prévenir le bien-être de la population[35]; un souci que l'État ne peut omettre en tant que garant d'un niveau de santé satisfaisant de ses citoyens. Le second souligne la vétusté de la plupart des infrastructures et leur incapacité à couvrir les besoins des diverses pratiques sportives, notamment dans le cadre du sport scolaire :

« Le Jura est actuellement en net retard sur la majorité des autres régions de Suisse en matière d'installations sportives. Nous tenons ici à vous faire part de notre souci et, par le biais de compléments d'information, à vous transmettre nos revendications[36]. »

Ces propos sont étayés par une comparaison entre les installations effectivement disponibles dans le canton du Jura et celles dont disposent les autres cantons romands. La reconnaissance d'un retard conséquent se révèle sans équivoque, sans doute l'Assemblée constituante en était-elle déjà partiellement consciente. Elle n'a toutefois pas souhaité compléter l'article de la Constitution cantonale relatif à la promotion du sport en y ajoutant les points proposés par l'A.J.M.E.P.D.[37], ne considérant pas judicieux de spécifier avec autant de détail cet article constitutionnel et ajournant la résolution des différents problèmes liés au développement du sport à l'entrée en souveraineté.

Pour accroître son influence en étoffant ses rangs et élargir sa représentation au mouvement sportif jurassien dans son ensemble, l'A.J.M.E.P.D. se tourna vers les associations sportives du nouveau

canton. La démarche se révéla rapidement fructueuse et déboucha, en novembre 1977, sur la création de l'Association jurassienne de sport (A.J.S.)[38]. Cet organisme faîtier poursuivit le travail entamé par l'A.J.M.E.P.D. et fit ainsi part, à diverses reprises, de ses inquiétudes par rapport à certaines dispositions prises par l'Assemblée constituante à l'égard des activités liées au mouvement sportif. Selon la Constituante, les modifications de ces dispositions ne relevaient plus nécessairement de son ressort, mais devraient être réévaluées par le premier Gouvernement jurassien lors de son entrée en fonction, en témoigne cette réponse envoyée à l'A.J.S. en juin 1978 :

« Nous vous savons gré d'attirer notre attention sur les problèmes que les récentes décisions de l'Assemblée créent en matière d'exercice et de développement du sport. Toutefois, il nous paraît que c'est au niveau de la réalisation de ces décisions — c'est-à-dire sous la responsabilité du premier Gouvernement jurassien — que les correctifs nécessaires pourront être pris[39]. »

Las de cette inaction, l'A.J.S. entretint des contacts avec la presse afin de publier des articles visant à rallier l'opinion publique aux préoccupations du mouvement sportif[40]. La démarche rencontra un succès mitigé, permettant de « limiter les dégâts sans du tout contenter les sportifs du nouveau canton[41] ». Il fallut attendre le début de l'année 1979 et l'entrée en souveraineté effective du canton pour que la situation évolue véritablement en faveur des attentes formulées par les acteurs du mouvement sportif.

En janvier 1979, le premier Gouvernement jurassien est investi de ses pouvoirs suivi de près, en mars, par l'Office des sports (O.C.S.)[42], organisme cantonal chargé de promouvoir et d'encourager les activités physiques et le sport. Étant donné que l'ensemble de la politique sportive cantonale restait à établir et que ce travail monumental ne pouvait être accompli uniquement par le personnel composant l'O.C.S. à ses débuts, le Gouvernement jurassien décida de former une Commission cantonale des sports (C.C.S.), formée en grande partie de membres de l'A.J.S. Enfin, le 15 avril 1980, suite notamment aux discussions des membres de la C.C.S. avec le ministre Roger Jardin, alors ministre du Département de l'éducation et des affaires sociales, les autorités cantonales avalisèrent la création d'une commission transitoire supplémentaire, la Commission pour l'élaboration de la politique sportive de la République et Canton du Jura (C.E.P.S.). Celle-ci était mandatée, sur une durée de huit à douze mois, pour élaborer les projets suivants[43] :

— Établir une politique sportive de la République et Canton du Jura.
— Définir les moyens et les buts de la promotion du sport.
— Définir les critères et les taux de subventionnement.
— Définir les tâches de la Commission cantonale des sports.
— Rédiger les lois, les décrets, les ordonnances et les règlements.

Le dernier-né des cantons suisses se donnait ainsi des moyens remarquables face auxquels seul le temps imparti semblait constituer un dernier obstacle à la réalisation des objectifs affichés. Il ne fallait toutefois pas chômer, on ne chôma pas.

Le 15 mai 1980, soit un mois après sa création, la C.E.P.S. est parvenue à constituer 8 groupes de travail dont les dénominations illustrent les différents aspects de la politique sportive cantonale que la commission souhaitait développer en leur sein[44] :

1. La médecine sportive.
2. Le sport pour tous.
3. Les associations et le sport d'élite.
4. Les constructions et installations.
5. Les finances.
6. L'éducation physique à l'école.
7. La femme et le sport.
8. Les lois, ordonnances et règlements.

S'échelonnant entre un minimum de six et un maximum de quatorze personnes, la composition des groupes de travail a été mûrement réfléchie. Elle reflète la combinaison des compétences nécessaires à l'exercice d'un travail efficace tout en sollicitant les principaux acteurs concernés, sans pour autant négliger une représentation équitable de l'ensemble des régions géographiques du canton. Le secrétariat général, présent à chacune des séances des différents groupes et, par conséquent, coordinateur essentiel du travail effectué, était assuré par Jean-Pierre Molliet. Les groupes se réunissaient durant les soirs de semaine, une dizaine de fois chacun entre mai 1980 et janvier 1981 ; mois durant lequel les travaux des huit groupes ont été rassemblés pour établir un rapport final qu'il était prévu de soumettre au Gouvernement et au Parlement jurassien en avril 1981. Ce document n'a toutefois jamais vu le jour, puisqu'aucune remise officielle n'a finalement été organisée par les nouvelles autorités ; point

essentiel sur lequel nous reviendrons ultérieurement. Notre approche repose par conséquent sur l'avant-projet du rapport final consigné aux ArCJ[45]. Renfermant les espoirs de tous les acteurs du milieu sportif jurassien, ce document de 79 pages constitue une source précieuse et inédite dont nous synthétisons, ci-dessous, les principales conclusions ; celles-ci doivent être considérées comme des stratégies qu'il s'agissait de mettre en place à court et à moyen terme en respectant les mesures et la marche à suivre suggérées.

Les premières préoccupations énoncées dans le rapport de la C.E.P.S. s'attachent au domaine de la médecine sportive. S'intéressant « davantage à l'homme sain qu'au malade »[46], la médecine sportive promeut un aspect aujourd'hui incontournable de la santé publique : la prévention. Si l'être humain a pris conscience du rôle bénéfique de l'activité physique depuis des générations, la prise en charge méthodique de cet aspect par les pouvoirs publics reste un phénomène relativement récent[47]. En proposant l'organisation de plusieurs formations et la mise en place d'une commission cantonale dévolue à la médecine sportive[48], la C.E.P.S. tenait à ce que les autorités jurassiennes jouent un rôle précurseur dans ce domaine. Nous pouvons par ailleurs tirer le même constat des considérations émises par le groupe de travail « La femme et le sport ». En 1979, la création du Bureau de la condition féminine, « premier du genre à voir le jour en Suisse[49] », cristallise les intentions égalitaires formulées au lendemain de l'acceptation du vote d'indépendance. Bien qu'au sein du rapport de la C.E.P.S. ne figurent que peu de dispositions concrètes visant à encourager la pratique du sport par les femmes, le débat n'en reste pas moins engagé et ses tenants proposent qu'il se poursuive notamment au sein du Bureau de la condition féminine[50]. On retiendra, des conclusions émises par ce groupe de travail, la volonté de maintenir la mixité des cours d'éducation physique à tous les niveaux scolaires et celle de faciliter l'accès des femmes à l'ensemble des activités sportives. Corollaire de cette conception égalitaire du sport, l'encouragement d'un « Sport pour Tous » figure lui aussi parmi les attentes formulées par la C.E.P.S.

Les artisans de la politique cantonale jurassienne se sont-ils inspirés de modèles, en Suisse ou à l'étranger ? De manière générale, Jean-Claude Salomon indique que s'il y a bien eu des soutiens et collaborations bienvenus, notamment de la part de l'Office Jeunesse et Sport du Jura bernois, établi à Saint-Imier, et de l'Office fédéral du sport à Macolin, il n'y a en revanche pas eu de modèle employé véritablement comme source d'inspiration. M. Salomon souligne que la première préoccupation de l'O.C.S. et de la C.E.P.S. consistait avant tout à répondre aux attentes du

milieu sportif jurassien. Il fallait donc écouter les revendications des associations sportives régionales et proposer ensuite des solutions adéquates aux problèmes rencontrés[51]. Le groupe de travail « Sport pour Tous » constitue l'un des seuls à avoir sollicité d'autres acteurs du sport suisse, pour participer aux discussions lors de ses séances de travail, en les personnes de Jörg Staüble, responsable technique de l'Association suisse de sport, et Yves Jeannotat, chef de presse à Macolin. On mentionne également que des contacts ont été entretenus avec « certains responsables helvétiques du mouvement Sport pour Tous[52] ». Il s'agissait au fond d'introduire, en terres jurassiennes, un concept élaboré depuis quelques années à l'échelle nationale. Parmi les mesures concrètes, on prévoyait notamment la mise en place d'un cours de condition physique à Saint-Ursanne, l'établissement de parcours mesurés et de parcours Vita dans chaque district du canton, ainsi que le balisage et l'entretien de plusieurs pistes de ski de fond[53]. La démocratisation du sport passait également par un encouragement en milieu scolaire, encore faillait-il convaincre que l'éducation physique se situe au même niveau que les autres matières enseignées :

« Phénomène de la culture moderne et facteur du développement de l'individu et de la société, l'EP [éducation physique] fait partie intégrante de l'éducation au même titre que l'ensemble des activités artistiques, littéraires, scientifiques et technologiques[54]. »

Le rapport insiste sur la nécessité d'accroître le nombre d'heures d'éducation physique dispensées aux écoliers jurassiens, ceci à tous les niveaux, et sur l'obligation de proposer aux jeunes des cours facultatifs de sport. L'exécution de ces deux démarches se heurtait toutefois au manque d'installations sportives capables de les accueillir.

L'insuffisance et la vétusté des infrastructures sportives jurassiennes ont constitué un problème récurrent soulevé, comme nous l'avons vu, à maintes reprises par les milieux sportifs. Le sujet occupe également une place centrale dans le rapport de la C.E.P.S. qui, sans chercher à créer une polémique sur le sujet, relève les manquements du patronage bernois avant l'entrée en souveraineté[55]. L'indépendance constituait donc un moment opportun pour mettre en place une stratégie élaborée sur l'ensemble du territoire cantonal. La première tâche de la C.E.P.S. consistait à établir un inventaire détaillé des installations existantes. Il s'agissait ensuite de combler les carences observées en fonction de la répartition géographique des activités sportives, des pôles de compétence du sport d'élite ainsi que des besoins scolaires et de la population en général. Dans le rapport, les propositions de construction ou de rénovation s'avèrent

nombreuses et ne concernaient pas seulement Delémont et Porrentruy, mais également une dizaine d'autres localités[56]. Les autorités communales étaient bien entendu sollicitées en tant que propriétaires des terrains et commanditaires des chantiers. Étant donné des projets échelonnés sur le moyen et le long terme, il semblait indispensable au groupe de travail « Constructions et installations » qu'il puisse poursuivre son mandat « durant au moins 5 ans[57] », une fois échu le délai alloué à la C.E.P.S. par les autorités. Les propositions de ce groupe font en grande partie écho à la conception globale envisagée comme répartition des pôles sportifs sur le territoire du canton, conception que Jean-Claude Salomon résume de la façon suivante :

« À la question "qu'est-ce qu'on pourrait développer dans notre région ?", on était partis sur un concept qui disait que la vallée de Delémont, on la consacrait au football, les Franches-Montagnes aux sports de loisirs […] et en Ajoie on parlait de la patinoire donc du hockey, c'était à peu près cela les idéaux[58]. »

La distribution ainsi proposée tient compte de la situation des clubs observée au début des années 1980. Elle cherche à favoriser leur développement en mettant à leur disposition les structures adéquates ; préoccupation par ailleurs partagée par le groupe de travail « Associations et sport d'élite ».

Les clubs et associations sportives reposent avant tout sur un fonctionnement volontaire et bénévole qui leur est propre. L'État n'a généralement pas à s'immiscer dans leur organisation, mais il lui incombe en revanche de mettre à disposition les structures et les moyens nécessaires à leur pérennité. Le groupe de travail « Associations et sport d'élite » part d'un constat affligeant : « Aucun des sportifs d'élite helvétiques n'est ressortissant de l'État jurassien[59]. » Il était par conséquent urgent de valoriser ce statut en créant des structures de promotion régionales, dénommées communément cadres cantonaux, pour chaque discipline. L'appartenance au sport d'élite constituant une charge non négligeable, pour les athlètes eux-mêmes et pour les clubs et associations, le groupe de travail prévoyait également une participation financière de l'État afin de couvrir certains frais. Il préconisait la création d'un groupe « Promotion du sport », chargé d'appliquer ces différentes mesures durant les années à venir. Tout ce qui relevait du domaine économique pouvait également s'appuyer sur les conclusions émises par le groupe « Finances ». Ce dernier concentra en effet l'essentiel de son activité à chercher des moyens de financement annexes, en plus des « trois sources essentielles : le Sport-Toto, les collectivités et les entreprises, l'État[60] », à

même de subvenir aux différents besoins du mouvement sportif. Quant au dernier groupe de travail, intitulé « Lois, ordonnances et règlements », il a porté un regard juridique attentif à l'ensemble des dispositions élaborées par les sept autres groupes. Sa principale tâche commença toutefois après la remise du rapport aux autorités, supervisant le travail législatif effectué par la commission parlementaire et le Parlement jurassien.

Le passage en revue des principaux points de l'avant-projet de rapport final donne un aperçu de la dimension colossale du travail accompli par la C.E.P.S. Sans doute, l'ordre dans lequel sont présentées les problématiques abordées par les différents groupes de travail n'est pas anodin et reflète, en quelque sorte, la primauté que leur vouaient les membres de la commission[61]. Il n'est ainsi pas surprenant de retrouver la médecine sportive en première ligne, la santé composant l'un des aspects désormais essentiels de la promotion du sport par les autorités, fussent-elles cantonales ou fédérales. Le texte du rapport présente également un certain nombre d'éléments progressistes, reflets des conceptions avant-gardistes défendues lors du processus d'indépendance. Le souci porté à l'égalité entre femmes et hommes conduit ainsi la C.E.P.S. à prendre des dispositions concrètes visant à promouvoir une meilleure représentation des femmes dans le milieu sportif jurassien. Les conclusions du rapport se tournent avec optimisme vers le futur et l'espoir d'une prise en main déterminée et efficace des multiples facettes du sport jurassien par les nouvelles autorités cantonales. La balle était désormais dans le camp de ces dernières. Le dernier chapitre de notre étude dresse le bilan des principales mesures concrétisées, récapitulant les moyens administratifs et budgétaires déployés, tout en exposant certaines conséquences tangibles sur l'évolution du mouvement sportif jurassien.

La mise en place de la politique cantonale jurassienne des sports et ses impacts sur le mouvement sportif

L'entente entre les premières autorités cantonales et les associations sportives jurassiennes n'a pas toujours été des plus cordiales. Les attentes du milieu sportif étaient fortes au lendemain de l'élaboration de l'avant-projet du rapport final de la C.E.P.S. Le fait que ce document soit resté à l'état d'avant-projet et que le rapport final de la C.E.P.S. n'ait jamais vu le jour — principalement parce que le Gouvernement, débordé

par d'autres dossiers, n'est pas parvenu à lui accorder l'attention qu'il méritait — a passablement atteint l'optimisme qui avait prévalu durant son élaboration. Dure confrontation donc que celle de ses auteurs à la réalité d'une administration qui avançait encore à tâtons, croulant sous un déluge de dossiers à traiter bien supérieur à l'effectif du personnel dont elle était nantie. Les premiers déboires de certains membres de l'A.J.S. et de la C.C.S. n'ont pas tardé à se manifester dans le courant de l'année 1981, à propos notamment de certains retards dans le versement des subventions en provenance du Sport-Toto[62]. L'O.C.S. a tenté de maintenir le dialogue, cherchant à apaiser les tensions[63]. Celles-ci ont malgré tout perduré plusieurs mois, conduisant à la démission d'une partie des membres de la C.C.S. Nous ne reviendrons pas en détail sur ces conflits, puisqu'ils représentent davantage la déception, compréhensible, de nombreux acteurs du milieu sportif vis-à-vis d'une administration qui devait faire ses premiers pas, que de véritables négligences. L'enquête administrative engagée à l'encontre de M. Salomon et de l'O.C.S., durant cette période, a conclu qu'aucune faute professionnelle n'avait été commise[64]. Jean-Pierre Molliet confirme ces propos en décrivant le contexte délicat dans lequel se trouvait le chef de l'O.C.S. :

« M. Salomon était un peu assis entre deux chaises, puisqu'il avait d'un côté son ministre, Roger Jardin, et puis de l'autre, il avait les sportifs et il y a eu des tensions parce qu'on ne pouvait pas atteindre tous les objectifs qu'on s'était donnés au départ[65]. »

Ces tensions temporaires ont finalement fait place à des échanges constructifs entre le milieu sportif et l'administration cantonale. Dressons le bilan des principales mesures promues jusqu'au début des années 2000.

L'O.C.S. ayant commencé son activité en mars 1979, les premières mesures d'encouragement ont été prises rapidement dans le domaine du sport scolaire à travers l'organisation de camps, destinés aux jeunes, proposant différentes activités durant les vacances estivales et hivernales[66]. En parallèle ont été mises en place des journées sportives comprenant des disciplines comme le basketball, le volleyball, l'athlétisme et le football. En janvier 1982, soit quelques mois après ces réalisations essentiellement accomplies dans le cadre scolaire, le concept « Sport pour Tous » démarrait en trombe avec un premier cycle de 19 cours destinés à la population jurassienne. L'O.C.S. créa une commission affectée, pour les éditions suivantes, à l'établissement des futurs programmes de cours, s'affranchissant ainsi d'une charge de travail somme toute importante[67]. Des projets concernant le milieu du sport d'élite virent également le jour

durant l'année 1982. Le Service des sports du quotidien *le Pays* avait pris l'initiative, depuis 1974 déjà, de proposer à ses lecteurs un concours visant à élire chaque année les meilleurs sportifs jurassiens, considérant aussi bien les performances individuelles que celles réalisées en équipe[68]. Dès 1982, l'O.C.S. lança à son tour le prix cantonal du mérite sportif[69]. Le concours a connu, depuis sa création, un développement et une popularité remarquable. Mettant en valeur les performances sportives cantonales, les cérémonies de remise des prix devinrent rapidement un rendez-vous annuel incontournable pour une bonne partie des acteurs du mouvement sportif jurassien[70]. En parallèle, un important travail était accompli en collaboration avec les différentes fédérations et associations sportives afin qu'elles disposent de critères objectifs permettant la sélection de leurs meilleurs athlètes à intégrer ensuite aux entraînements des cadres régionaux. Enfin en 1998, l'O.C.S. joua les pionniers suisses en élaborant le concept *sports-études*, permettant aux jeunes sportifs d'élite de se consacrer davantage à la pratique de leur discipline sportive en allégeant leurs horaires scolaires et en leur accordant un soutien financier bienvenu. De manière plus générale, les fonds alloués au sport par les autorités cantonales ont incontestablement constitué l'un des critères essentiels à l'efficience de la politique sportive.

Les milieux sportifs, l'A.J.S., la C.C.S. puis la C.E.P.S. s'étaient, dans un premier temps, alarmés de ne voir figurer aux budgets cantonaux des années 1979 et 1980 aucun montant explicitement destiné à la promotion du sport[71]. La situation a positivement évolué par la suite. Jean-Claude Salomon reconnaît que son Office a bénéficié, du moins au cours de la décennie 1980, d'une grande liberté dans le budget octroyé par les autorités[72]. Conscientes du retard que leur canton avait pris dans le domaine sportif, ces dernières ne souhaitaient pas que les finances constituent une entrave dans le développement des mesures d'encouragement liées au sport. La situation évolua peu à peu au début des années 1990 pour faire place à une politique parfois plus restrictive, sans pour autant céder à l'austérité. Le maintien des différentes mesures d'encouragement énumérées ci-dessus n'a en tout cas jamais été remis en question. Décrivons encore brièvement certains bénéfices tangibles que ces mesures ont apportés au développement du sport, en particulier pour le football et le hockey sur glace.

Dans notre premier chapitre, nous avons observé que le canton du Jura disposait déjà d'un nombre remarquable de clubs de football lors de son entrée en souveraineté. Si cette situation n'a pas sensiblement évolué entre les années 1980 et 2000, on constate en revanche un accroissement

du nombre de juniors en leur sein. Les statistiques Jeunesse et Sport (voir tableaux 1 et 2 en annexe) illustrent en effet une augmentation conséquente, durant la première moitié de la décennie 1980, du nombre de participants dans les activités liées au football proposées sur le territoire jurassien. L'augmentation reprend ensuite dans les années 1990. Quant à la proportion de ces participants, elle s'est toujours située en dessus de la moyenne suisse. La différence a même tendance à se creuser lorsqu'on considère l'intégralité de la période couverte par les chiffres, témoignant de l'attractivité et de la dynamique de la discipline dans la région. Les performances réalisées par les SR Delémont dans le championnat suisse, entre 1990 et le début des années 2000[73], ne sont certainement pas étrangères à cet engouement. Concernant le hockey sur glace, nous en étions restés au début des années 1970. En 1973, deux événements conjoints ont offert un nouvel élan au développement du hockey jurassien : la fondation du HC Ajoie et l'achèvement de la patinoire couverte de Porrentruy. Le club ajoulot pouvait notamment compter, pour sa relève, sur la constellation d'autres clubs qui s'étaient établis dans le canton[74]. Moins d'une décennie plus tard, en 1982, l'Association jurassienne de hockey sur glace voyait le jour à La Roche. Si les participants J+S jurassiens à l'activité hockey sur glace représentent des chiffres plus timides que le football au début des années 1980, la situation est admirablement rattrapée dès la fin de la décennie, atteignant des proportions supérieures à la moyenne helvétique. Cet état des lieux des pratiques du football et du hockey sur glace dans le canton du Jura entre les années 1980 et 2000 reflète en quelque sorte la stratégie élaborée par la politique cantonale des sports. Celle-ci appuyait en effet un développement de la discipline football axé sur la région de Delémont et un épanouissement du hockey sur glace centré sur l'Ajoie. De façon plus générale, les chiffres établis par les statistiques J+S, toutes disciplines confondues, révèlent une activité sportive foisonnante dans le canton du Jura, située bien au-dessus de la moyenne nationale.

Conclusion

L'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura reste à ce jour un pan peu exploré de l'historiographie suisse. Il s'agit pourtant d'un épisode unique de l'histoire récente helvétique ; un véritable processus politique et institutionnel qui a suscité l'enthousiasme d'une part importante de la population jurassienne. Jean-Pierre Molliet l'illustre

bien lorsqu'il décrit l'état d'esprit animant les candidats à l'élection de l'Assemblée constituante qui a eu lieu le 21 mars 1976 :

« La perspective de l'élaboration d'une charte et la création d'un État sur des bases nouvelles et annoncées comme avant-gardistes sont alléchantes. Pas étonnant donc que des mouvements de tous bords s'ajoutent aux partis politiques traditionnels dans cet aréopage d'individus des deux sexes prêts à vivre une aventure qui s'annonce comme unique et phénoménale[75]. »

Si le sujet mérite incontestablement de faire l'objet d'une monographie, dont les intentions de recherche systématiques apporteraient une perspective globale essentielle, la présente étude pose les premiers jalons d'une approche envisagée à travers le prisme du phénomène sportif. On regrettera peut-être le manque de diversité des sources écrites consultées ; résultat, avant tout, du faible recul dont nous disposons face à un événement encore relativement récent. Les deux précieux témoignages de Jean-Claude Salomon et Jean-Pierre Molliet viennent heureusement combler certaines lacunes laissées par les archives de l'époque et offrent une vision concrète, une expérience vécue de cet épisode inédit.

Considérer l'avant-projet de rapport final remis par la C.E.P.S. au Gouvernement et au Parlement jurassien comme une utopie serait discréditer injustement des conclusions qui constituaient un compte-rendu perspicace de l'état du mouvement sportif dans le canton et proposaient des solutions pertinentes quant au travail que les autorités se devaient d'accomplir dans ce domaine. L'état d'esprit qui a dominé certaines séances des différents groupes de travail témoigne de points de vue parfois idéalistes, situés au-delà des moyens administratifs et financiers que la République et Canton du Jura serait en mesure d'allouer au sport. Les espérances portées par les revendications soumises par l'A.J.M.E.P.D. et l'A.J.S. à l'Assemblée constituante s'étaient déjà soldées par de nombreuses désillusions, laissant présager une possible réception similaire du rapport final de la C.E.P.S. par le Gouvernement jurassien. Bien que ce document n'ait jamais vu le jour sous sa forme définitive — les autorités cantonales se devant de garantir l'exécution de nombreux autres chantiers, tous domaines confondus —, le travail accompli n'en a pas pour autant été jeté aux oubliettes, servant de document de référence durant de nombreuses années. Force est de constater, au terme de cette étude, que le sport a fait l'objet de prises en main et de considérations variées, mais globalement remarquables. Les attentions favorables qu'il a reçues doivent beaucoup au travail colossal effectué par les membres de la C.E.P.S., par le personnel du C.O.S., et par l'ensemble des acteurs

sportifs qui se sont investis dans cette entreprise. Si le calendrier initialement prévu n'a pas pu être respecté à la lettre, les autorités jurassiennes ont, quant à elle, finalement fait preuve d'une ouverture d'esprit en offrant les moyens financiers et administratifs nécessaires à la réalisation des différents projets. Depuis les années 1980, le parcours de deux clubs, l'un en football, l'autre en hockey sur glace, dans l'élite du championnat suisse, malgré des exigences sportives plus contraignantes que dans la première moitié du XXe siècle, atteste que de nombreuses mesures ont porté leurs fruits.

Comme nous l'avons observé dans notre chapitre premier, la diffusion du football et du hockey sur glace apparaît plus tardivement dans le canton du Jura que dans d'autres régions suisses. Le sport collectif n'en a pas moins connu un développement quantitatif et qualitatif remarquable, pour le football à partir de la décennie 1930 déjà, et pour le hockey sur glace à partir des années 1980 ; grâce notamment à la mise en place de la politique cantonale des sports. Nous ne pouvons faire l'impasse sur la notion identitaire et le caractère cohésif qui accompagne la progression de ce phénomène[76]. Supporter le HC Bienne ou les Young Boys de Berne durant une saison ne soulevait indéniablement pas, pour les Bruntrutains ou les Delémontains, les mêmes passions que lorsqu'ils pouvaient suivre les matchs disputés par le HC Ajoie ou les SR Delémont, peu importe qu'ils fussent en 1re, en 2e voire en 3e division. Au lendemain de l'indépendance et de l'entrée en souveraineté, la population jurassienne était encore divisée en son sein par les récentes querelles entre indépendantistes et antiséparatistes. Dans ce contexte, le sport constitue un exutoire fondamental, transcendant les différends et tempérant les anciens antagonismes. À travers leur soutien indéfectible à un club sportif, les supporters de tout horizon s'accommodaient de la proximité d'anciens ennemis, écourtant le temps habituellement nécessaire à une réconciliation. Dans cette perspective, le cas du HC Ajoie semble édifiant à plus d'un titre[77]. Il occupe d'une part une place remarquable en Ligue nationale depuis les années 1980 et, d'autre part, il porte le nom d'une région et non d'une commune, s'ouvrant ainsi à une identité régionale qui dépasse largement la localité de Porrentruy. L'impact de ces éléments reste toutefois difficile à quantifier objectivement, si ce n'est en analysant l'évolution du nombre de supporters, leur origine et leurs engagements au sein des sociétés sportives ; des aspects qu'une autre étude viendra sans doute étoffer un jour.

Annexes

Tableau 1. Évolution du nombre de participants J+S aux cours de branches sportives (1980-2000)[78].

	Participants J+S football		Participants J+S hockey sur glace		Participants J+S toutes disciplines confondues	
	Canton Jura	Total suisse	Canton Jura	Total suisse	Canton Jura	Total suisse
1980	752	48 712	50	4 431	4 010	341 079
1981	979	53 831	0	5 006	4 892	359 414
1982	1 041	57 229	21	6 450	5 233	385 823
1983	1 102	61 827	10	7 237	5 955	405 205
1984	1 134	65 684	68	8 428	5 798	431 213
1985	1 328	67 418	52	9 475	5 985	441 076
1986	873	65 614	66	10 723	5 668	454 176
1987	1 003	65 291	120	8 919	5 592	435 719
1988	1 069	67 694	151	10 970	5 557	448 156
1989	1 059	64 062	141	10 753	5 535	458 956
1990	1 234	64 765	199	11 438	5 395	470 180
1995[79]	1 707	115 733	467	27 315	9 070	820 191
2000	2 236	133 855	451	28 425	9 601	863 567

Tableau 2. Proportion (en %) des participants J+S par rapport à la population (1980-2000)[80].

	Participants J+S football		Participants J+S hockey sur glace		Participants J+S toutes disciplines confondues	
	Canton Jura	Total suisse	Canton Jura	Total suisse	Canton Jura	Total suisse
1980	1,16	0,77	0,08	0,70	6,17	5,36
1981	1,51	0,85	0	0,08	7,53	5,65
1982	1,60	0,90	0,03	0,10	8,05	6,06
1983	1,70	0,97	0,02	0,11	9,16	6,37
1984	1,74	1,03	0,10	0,13	8,92	6,77
1985	2,04	1,06	0,08	0,15	9,21	6,93
1986	1,34	1,03	0,10	0,17	8,72	7,13
1987	1,54	1,03	0,18	0,14	8,60	6,84
1988	1,64	1,06	0,23	0,17	8,55	7,04
1989	1,63	1,01	0,22	0,17	8,52	7,21
1990	1,86	0,94	0,30	0,17	8,15	6,84
1995	2,58	1,68	0,71	0,43	13,69	11,93
2000	3,28	1,84	0,66	0,39	14,07	11,85

Benjamin Zumwald est doctorant en histoire contemporaine à l'université de Neuchâtel. Soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, son travail de thèse porte sur les liens qui se sont établis entre les clubs de sport collectif et les entreprises de l'Arc jurassien durant la seconde moitié du XXe siècle.

NOTES

[1] *Constitution de la République et Canton du Jura du 20 mars 1977.* Recueil systématique, rjsu.jura.ch (consulté le 18.10.18).

[2] Les travaux pionniers apparaissent véritablement à la fin des années 1990 et connaissent, depuis le début des années 2000, un développement réjouissant. Parmi ceux-ci, mentionnons les deux ouvrages de Lutz Eichenberger (*Die Eidgenössische Sportschule Magglingen 1944-1994 : 50 Jahre im Dienst der Sportförderung*, Magglingen, Eidg. Sportschule, 1994, 230 p. ; *Die Eidgenössische Sportkommission 1874-1997 : ein Beitrag zur Sportpolitik des Bundes*, s. l., Eidgenössische Sportkommission, 1998, 370 p.), ainsi que la contribution relative à l'histoire du football de Pierre Lanfranchi (« Football et modernité. La Suisse et la pénétration du football sur le continent », in *Traverse*, n° 3, Zurich, Chronos, 1998, p. 76-87). S'ensuivent deux ouvrages collectifs incontournables : Christophe Jaccoud, Laurent Tissot et Yves Pedrazzini (dir.), *Sports en Suisse : traditions, transitions et transformations*, Lausanne, Antipodes, 2000 ; Christophe Jaccoud et Thomas Busset (dir.), *Sports en formes : acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne, Antipodes, 2001.

[3] Pauline Milani (dir.), « Histoire des sports », in *Lettre d'information*, n° 40, Porrentruy, Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Émulation, 2008.

[4] Mise à part la parution, en 2009, d'un ouvrage célébrant le centenaire du club de football des Sports-Réunis Delémont (Maurice Rais (éd.), *Cent Ans d'émotions : SR Delémont 1909-2009*, Delémont, Sports-Réunis Delémont, 2009, 84 p.), rien d'autre n'est, à notre humble connaissance du moins, à signaler.

[5] « S'appuyant sur les outils de la géographie, Roger Besson s'interroge sur le sport de haut niveau dans le canton et pose une question qui reste à développer : la création du canton a-t-elle favorisé ce développement ? » Pauline Milani, ouvr. cité, p. 3.

[6] Alain Meury, *le Football jurassien*, Delémont, s. n., 1975, 142 p.

[7] FC Porrentruy, *FC Porrentruy : 1904-1934*, Porrentruy, FC Porrentruy, 1934, 28 p. ; FC Porrentruy, *FC Porrentruy : 1904-2004*, Porrentruy, FC Porrentruy, 2004, 58 p. ; Association jurassienne de football, *100 Ans de passion : 1907-2007*, Moutier, Association jurassienne de football, 2007, 147 p. ; Maurice Rais (éd.), *Cent Ans d'émotions : SR Delémont 1909-2009*, Delémont, Sports-Réunis Delémont, 2009, 84 p.

[8] Hervé de Weck, *Patinoire couverte d'Ajoie. Hockey-Club Ajoie 1973-1983*, Porrentruy, s. n., 1983, 48 p. ; Francis Erard, Éric Guerdat et Jean-Pierre Molliet, *Association jurassienne de hockey sur glace : 1982-1992*, Delémont, A.F.H.G., 1992, 29 p. ; Patrice Buchs et Hervé de Weck, *le Hockey-Club Ajoie 1973-1998 ou les Aléas d'un club de hockey dans une petite région aux confins de la Suisse*, Porrentruy, H.C.A. j'y crois, 1998, 72 p. ; Jean-Pierre Molliet, *50 Ans de hockey sur glace à Delémont : 1948-1998*, Delémont, Impr. Jurassienne S.A., 1998, 24 p.

[9] Les sources qui ont été nécessaires à l'élaboration de ce chapitre sont majoritairement consignées aux Archives cantonales jurassiennes (ArCJ).

[10] Les rapports et statistiques annuels publiés par Jeunesse et Sport, principal instrument d'encouragement du sport de la Confédération, depuis sa création en 1979, nous apporteront les chiffres nécessaires (*Jeunesse + Sport. Rapport annuel et statistique*, Office fédéral du sport, Macolin, 1979-2005).

[11] Les archives de l'Office des sports de la République et Canton du Jura (O.C.S.) n'ont pas encore été inventoriées et restent entreposées dans un lieu peu propice à la consultation. Les témoignages de deux acteurs incontournables du sport jurassien depuis l'entrée en souveraineté (Jean-Claude Salomon, chef de l'O.C.S. de 1980 à 2012, et Jean-Pierre Molliet, secrétaire général des différents groupes de travail mandatés par la C.E.P.S.) pallieront cette lacune des sources manuscrites. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement pour le temps qu'ils nous ont accordé lors de ces entretiens.

[12] Christian Koller, « "Little England" : Die avantgardistische Rolle der Schweiz in der Pionierphase des Fussballs », In Beat Jung (éd.), *Die Nati : Die Geschichte der Schweizer Fussball-Nationalmannschaft*, Göttingen, Werkstatt, 2006, p. 11-22. ; Jérôme Gogniat, *l'Activité physique dans les pensionnats : Émergence du sport en Suisse au tournant du XIXe siècle*, Mémoire de master, université de Neuchâtel, 2014, 122 p. ; Jérôme Berthoud, Grégory Quin, Philippe Vonnard, *le Football suisse : des pionniers aux professionnels*, Lausanne, P.P.U.R., 2016, p. 15-18.

[13] Pierre Lanfranchi, ouvr. cité, p. 76-87. ; Paul Dietschy, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2014, p. 111-113.

[14] Alain Meury, ouvr. cité, p. 18.

[15] Outre les noms de certains promoteurs du football en Suisse, l'influence britannique marqua également l'appellation de plusieurs clubs (dont certaines subsistent encore aujourd'hui : Grasshopper à Zurich, Young Boys à Berne, etc.). Pierre Lanfranchi, ouvr. cité, p. 80.

[16] Association jurassienne de football, ouvr. cité, p. 23.

[17] Association jurassienne de football, ouvr. cité, p. 15.

[18] Alain Meury, ouvr. cité, p. 23.

[19] Maurice Rais, ouvr. cité, p. 14.

[20] FC Porrentruy, ouvr. cité, 1934, p. 10.

[21] Alain Meury, ouvr. cité, p. 6.

[22] On consultera la liste des footballeurs jurassiens ayant évolué à l'international pour s'en rendre compte. Association jurassienne de football, ouvr. cité, p. 103-113.

[23] Mentionnons deux références à ce sujet. La première, que nous avons déjà évoquée, se concentre essentiellement sur la région jurassienne tandis que la seconde propose une approche portant sur le territoire suisse dans son ensemble. Roger Besson, « la Place du sport d'élite jurassien sur l'échiquier suisse : quelle présence en football et en hockey sur glace ? », in Pauline Milani, ouvr. cité, p. 8-14. ; Martin Schuler « la Dynamique géographique du sport d'élite suisse : le cas du football », in Christophe Jaccoud, Laurent Tissot et Yves Pedrazzini (dir.), ouvr. cité, p. 125-149.

[24] André Montavon, *les Beûtchïns* : tiens-toi bien polisson ! Souvenirs de la communale, Porrentruy, Société jurassienne d'Émulation, 1988, p. 45.

[25] Bernard Comment, *Entre deux : une enfance en Ajoie*, Paris, Biro, 2007, p. 66.

[26] Pour une approche chronologique jusqu'au milieu des années 1970, nous renvoyons à l'ouvrage d'Alain Meury, ouvr. cité, p. 17-121. Pour un état des lieux des clubs de football jurassiens inscrits à l'A.J.F. en 2007, on se référera aux différents portraits réalisés lors du centenaire de l'Association jurassienne de football, ouvr. cité, p. 31-83.

[27] Le pourcentage de participants J+S, toutes disciplines confondues, illustre en effet, en 1980 déjà, une participation supérieure dans le canton du Jura en comparaison du reste de la Suisse. Remarquons toutefois qu'il s'agit là des chiffres pour les participants en âge J+S (soit les jeunes de 14 à 20 ans pour les années 1980 à 1990 et de 10 à 20 ans pour les années 1995 à 2000). Il serait par conséquent judicieux de les compléter avec l'évolution du nombre de pratiquants, toutes catégories d'âge confondues, enregistrés dans les différentes disciplines ; données que nous ne sommes pas parvenues à réunir.

[28] Thomas Busset, « De la sociabilité mondaine à la compétition : les débuts du hockey sur glace en Suisse », in Christophe Jaccoud et Thomas Busset (dir.), ouvr. cité, p. 127-136. ; Christian Koller, « Sport transfer over the channel : elitist migration and the advent of football and ice hockey in Switzerland », in *Sport in Society*, n° 20, 2017, p. 1390-1404.

[29] Thomas Busset, ouvr. cité, p. 131-132.

[30] Les *Témoignages des pionniers*, recueillis dans l'ouvrage publié à l'occasion des 10 ans de

l'Association jurassienne de hockey sur glace (Francis Erard, Éric Guerdat et Jean-Pierre Molliet, ouvr. cité, p. 6-7), attestent de rencontres informelles entre les adeptes du puck sur divers plans d'eau gelée, mais il s'agit de souvenirs impossibles à dater avec exactitude.

[31] Sous le titre *la Saga de la patinoire*, un chapitre résume les plus de trente années qui se sont écoulées entre le dépôt du premier projet, en 1959, et la construction effective, en 1993, de la « Patinoire régionale de Delémont ». Jean-Pierre Molliet, ouvr. cité, 1998, p. 16-18.

[32] À la fin de l'année 1979, la C.E.P.S. avait recensé environ 300 sportifs affiliés à la Fédération jurassienne des sports de glace et domiciliés dans le canton du Jura ; soit un chiffre plus de dix fois inférieur aux 3 200 sportifs enregistrés à l'Association jurassienne de football. ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Thèses de la C.E.P.S. et des groupes de travail, p. 14.

[33] Nous pensons notamment aux cinq saisons consécutives (1961/1962 à 1965/1966) disputées par le FC Porrentruy en Ligue nationale B, de même qu'aux sept saisons réalisées par le FC Moutier — le rattachement de cette commune au canton du Jura reste un sujet en discussion — dans cette même division (1949/1950, 1950/1951, 1962/1963 à 1965/1966 et 1967/1968), auxquelles s'ajoute une saison en Ligue nationale A (1966/1967). Philippe Guggisberg (éd.), *75 ans Swiss Football League — Ligue nationale ASF*, Muri bei Bern, Swiss Football League, 2009, p. 212-214.

[34] ArCJ, 96 J 228 *Éducation physique et sport dans le canton du Jura* (1976.12), Lettre et dossier d'information n° 1, décembre 1976.

[35] Rien de nouveau dans ce discours, puisqu'il constitue, dès le XIXe siècle, l'un des facteurs à l'origine des premières préoccupations étatiques relatives à la promotion d'une pratique sportive régulière des citoyens, que ce soit par ailleurs en Suisse ou dans d'autres pays. Michel Rieu, « la Santé par le sport : une longue histoire médicale », in *Sport, recherche et société*, n° 26, 2010, p. 30-35. ; Thierry Terret, *Histoire du sport*, Paris, PUF, 2013, p. 25-27.

[36] ArCJ, 96 J 228 *Éducation physique et sport dans le canton du Jura* (1976.12), Lettre et dossier d'information n°1, décembre 1976.

[37] Les précisions suivantes avaient été proposées : « L'État favorise la pratique générale du sport par : *a*) l'institution d'un Office cantonal de l'éducation physique et des sports, *b*) le soutien à l'aménagement d'installations sportives, *c*) la formation et le perfectionnement de cadres et d'enseignants qualifiés ». ArCJ, 96 J 228 *Éducation physique et sport dans le canton du Jura* (1976.12), Lettre et dossier d'information n° 1, décembre 1976.

[38] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Thèses de la C.E.P.S. et des groupes de travail, p. 5.

[39] ArCJ, AConst 6.5.21 *École — science — culture* (1976.10-1978.10), Lettre de l'Assemblée constituante à l'A.J.S., 12 juin 1978.

[40] Voir notamment l'article suivant : « l'Association jurassienne de sport n'est pas satisfaite », *le Démocrate*, 8 juin 1978, p. 5.

[41] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Thèses de la C.E.P.S. et des groupes de travail, p. 5.

[42] Pour être exact, cet office s'est durant quelques mois dénommé Office Jeunesse et Sport (ou J+S) avant d'adopter son appellation actuelle. Le 20 avril 1978, l'Assemblée constituante avait porté son effectif à trois personnes. ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Thèses de la C.E.P.S. et des groupes de travail, p. 13.

[43] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Thèses de la C.E.P.S. et des groupes de travail, p. 7.

[44] Tous les procès-verbaux des différentes séances de ces groupes de travail sont consignés aux Archives cantonales jurassiennes. ArCJ, BCF 41.1 *Procès-verbaux des* séances des groupes de travail (1980-1981).

[45] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, 79 p.

[46] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 1.

[47] Michel Rieu, ouvr. cité, p. 33-34. ; Thierry Terret, ouvr. cité, p. 92-93.

[48] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 2-3.

[49] Déléguée à l'égalité, *Historique des bases légales*, Bureau de l'égalité, www.jura.ch/egalite (consulté le 20.11.18).

[50] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 55.

[51] Entretien avec Jean-Claude Salomon enregistré le 21 novembre 2018.

[52] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 10.

[53] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 12-15.

[54] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 42.

[55] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Thèses de la C.E.P.S. et des groupes de travail, p. 10. Même constat de Jean-Claude Salomon : « Il y avait eu un certain laisser-aller de la part du canton de Berne qui savait que le canton du Jura entrerait en souveraineté et avait décidé de ne plus trop s'occuper des infrastructures sur le territoire jurassien ». Entretien avec Jean-Claude Salomon enregistré le 21 novembre 2018.

[56] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 23-24.

[57] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 27.

[58] Entretien avec Jean-Claude Salomon enregistré le 21 novembre 2018.

[59] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 19.

[60] ArCJ, BCF 41.2 *Rapport intermédiaire et avant-projet de rapport final* (1980-1981), Avant-projet de rapport final, p. 36.

[61] Il s'agit de l'ordre dans lequel nous les avons énumérés la première fois, sous forme de liste.

[62] « Rien ne va plus entre l'AJS et l'administration », *l'Impartial*, 8 décembre 1981, p. 25.

[63] « M. J.-C. Salomon face aux associations », *le Pays*, 13 janvier 1982, p. 13

[64] Entretien avec Jean-Claude Salomon enregistré le 21 novembre 2018.

[65] Entretien avec Jean-Pierre Molliet enregistré le 30 novembre 2018.

[66] Entretien avec Jean-Claude Salomon enregistré le 21 novembre 2018.

[67] « "Sport pour Tous" aussi dans le Jura », *le Pays*, 12 janvier 1982, p. 3.

[68] « Élections des meilleurs sportifs jurassiens 1981 », *le Pays*, 9 janvier 1982, p. 17.

[69] « Remise de récompenses aux sportifs jurassiens méritants », *l'Impartial*, 27 février 1982, p. 25.

[70] Entretien avec Jean-Claude Salomon enregistré le 21 novembre 2018.

[71] Entretien avec Jean-Pierre Molliet enregistré le 30 novembre 2018.

[72] Entretien avec Jean-Claude Salomon enregistré le 21 novembre 2018.

[73] Entre 1990 et 2000, le club a disputé 8 saisons en Ligue nationale B (1991/1992 à 1998/1999) et une saison en Ligue nationale A (1999/2000). Philippe Guggisberg (éd.), ouvr. cité, p. 212-214.

[74] Le canton n'en dénombrait pas moins d'une dizaine en 1992. Francis Erard, Éric Guerdat et Jean-Pierre Molliet, ouvr. cité, p. 9-29.

[75] Jean-Pierre Molliet, *les Événements qui ont modelé l'histoire jurassienne : de l'an 999 au ralliement de Moutier en 2017*, Delémont, D+P S.A., 2017, p. 78.

[76] Serge Fauché (éd.), *Sport et identité*, Paris, L'Harmattan, 2000, 432 p. ; Andy Smith, *la Passion du sport*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 126 p.

[77] Pierre Rossel (« La culture en effervescence… », in Michel Bassand et Pierre Centlivres, *Vivre en société*, Porrentruy, Société jurassienne d'Émulation, 1993, p. 245-272) a pertinemment relevé certains aspects cohésifs du club de hockey ajoulot.

[78] *Jeunesse + Sport. Rapport annuel et statistique*, Office fédéral du sport, Macolin, 1979-2000.

[79] L'année 1995 forme le premier exercice complet ayant intégré une modification importante de la tranche d'âge prise en charge par J+S. Le programme d'encouragement du sport de la Confédération suisse intégrait désormais les jeunes de 10 à 20 ans (il se limitait aux jeunes de 14 à 20 ans au préalable), expliquant le fort accroissement du nombre de participants au sein des activités entre 1993 (total suisse : 486 218), 1994 (611 256) et 1995 (820 191). *Jeunesse + Sport. Rapport annuel et statistique*, Office fédéral du sport, Macolin, 1979-2000.

[80] Ces données (arrondies au centième) ont été obtenues en divisant les chiffres du tableau 1 par la population, respectivement, du canton du Jura et de la Suisse, dans les années 1980, 1990 et 2000. Martin Schuler, Évolution de la population des communes 1850-2000, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2002, p. 122-123.

Le dessin préparatoire chez Gustave Courbet : de *l'Atelier du peintre* (1854-1855) au *Paysage du Jura* (1872)

NIKLAUS MANUEL GÜDEL

Fig. 1 : Gustave Courbet, *Paysage du Jura*, 1872. Huile sur toile, 104 × 129 cm. Delémont, musée jurassien d'Art et d'Histoire, dépôt de la collection cantonale des beaux-arts.

En été 2017, le Gouvernement de la République et Canton du Jura a accepté, sur la base d'un rapport en authenticité et provenance et d'un avis de droit[1], le legs d'un tableau de Gustave Courbet (1819-1877). Inconnue des spécialistes, absente des catalogues raisonnés,

sans doute jamais exposée, cette œuvre (figure 1), en raison de son caractère inédit et même mystérieux[2], a été soumise à des examens approfondis. Le regretté professeur Klaus Herding a examiné cette grande toile pendant plusieurs heures, nous l'avons également auscultée à plusieurs reprises[3], tandis que l'atelier d'imagerie numérique de l'Institut suisse pour l'étude de l'art a fourni des clichés par réflectographie infrarouge. Les résultats de ces études ont dans un premier temps servi à confirmer l'authenticité du tableau avant son acceptation par le Gouvernement et sa divulgation publique au musée jurassien d'Art et d'Histoire de Delémont où il se trouve aujourd'hui en dépôt de longue durée. Son arrivée dans la région jurassienne a suscité un intérêt public inattendu, de telle sorte que les actions de valorisation et de médiation autour de cette œuvre se poursuivent dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Courbet[4]. La réception favorable du tableau encourage à s'interroger davantage sur certains aspects et nous permet de présenter ici l'une des découvertes réalisées sur cette toile, à savoir l'existence, sous la couche picturale, d'un dessin préparatoire[5]. Le présent article s'intéresse donc à cette découverte et la met en perspective avec la connaissance actuelle de la fonction du dessin dans l'œuvre de Courbet, qu'il nous a été donné de réévaluer tout récemment[6].

Le paysage peint ou esquissé

Est-il encore pertinent de rappeler à quel point Gustave Courbet est attaché à son terroir d'origine, la petite ville d'Ornans sur les bords de la Loue et la Franche-Comté en général ? Répétée comme une litanie, la célèbre citation selon laquelle « pour peindre un pays, il faut le connaître. Moi je connais mon pays, je le peins[7] » ne donne à comprendre qu'une partie de la question, identitaire, majeure et indissociable de son œuvre. Lui qui affirme n'avoir « jamais eu d'autres maîtres que la nature et [son] sentiment[8] » développe en même temps une personnalité à la géographie double, à la fois parisienne et provinciale[9]. De son œuvre peint, près des deux tiers sont des paysages de sa terre natale, souvent réalisés sur place à l'ombre d'un arbre ou d'un parasol. Jusqu'au début du XIXe siècle pourtant, les peintres ne faisaient que dessiner ou aquareller en extérieur, le matériel nécessaire à la peinture étant trop lourd et trop encombrant à emporter avec soi. En termes de processus, cela a des répercussions considérables, puisque si les anciens travaillent en atelier d'après des

esquisses, les peintres les plus novateurs quittent l'intérieur et s'installent désormais en plein air. Parmi cette nouvelle génération d'artistes, Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875) deviendra l'un des chefs de file de la célèbre école de Barbizon.

Jusqu'alors, les peintres préparent leurs compositions — souvent historiques d'ailleurs, le paysage ne gagnant ses lettres de noblesse que vers la fin du XIXe siècle — à l'aide d'esquisses plus ou moins abouties qui leur permettent de mettre en place un dispositif iconographique et d'en éprouver l'efficacité visuelle avant l'exécution d'une image définitive. Cette manière de procéder suppose de concevoir une œuvre en amont et dans un format restreint, ne laissant que peu de liberté à l'artiste au moment de l'exécuter en taille réelle. Elle suppose en même temps de travailler d'abord avec une technique de dessin — sanguine, crayon, fusain, aquarelle, etc. — pour recourir ensuite à la peinture à l'huile dont l'application et le rendu sont radicalement différents. Le support aussi change, puisque l'esquisse préparatoire s'exécute sur papier, tandis que l'œuvre finale, en règle générale, sur toile. Certains artistes réalisent, en vue d'atténuer ce contraste, une esquisse à l'huile, sur carton ou parfois même sur toile, afin de mieux se rendre compte de l'effet produit. Dans tous les cas, la mimésis de l'immédiateté se perd ou se dilue dès lors qu'il existe une telle ébauche. C'est d'ailleurs dans la perspective de saisir cette spontanéité, souvent évoquée par la lumière changeante du jour, que les artistes entreprennent désormais d'aller peindre directement sur le motif, plutôt que de l'exécuter en atelier d'après des croquis saisis *in situ*.

Pour Gustave Courbet, dont la réputation s'est faite par la matérialité de sa peinture plutôt que par la finesse de ses compositions et dont on a donné à voir depuis toujours l'image d'un peintre qui s'exécute dans l'urgence et par intuition, qui peint pour ainsi dire à l'œil[10], concéder qu'il ait réalisé, à certaines occasions, des esquisses anticipatoires et qu'il les ait reportées sur la toile en vue de *préparer* son travail relève presque de la contradiction. Ce d'autant plus que, peignant plutôt sur le motif, il n'éprouvait pas la nécessité de réaliser des esquisses : de fait, la plupart des dessins de paysages conservés sont ceux contenus dans ses carnets de voyage[11] et endossent une fonction mnémonique plutôt que génétique. Dans les carnets, on trouve par ailleurs plusieurs paysages croqués à l'occasion de ses premiers voyages en Suisse, principalement dans la région d'Interlaken et dans la vallée de Lauterbrunnen. Plusieurs feuilles isolées, dont le *Paysage de l'Hérault* récemment retrouvé (figure 2), occupent ce même rôle de dessin-mémoire d'un lieu de passage. Les ébauches graphiques de paysages qui peuvent être rapprochées d'une

Fig. 2: Gustave Courbet, *Paysage de l'Hérault*, 1854 ou 1857. Crayon au graphite sur papier, 21,5 × 17 cm. Collection privée.

peinture sont rarissimes, ce qui est tout l'inverse des autoportraits dessinés, par exemple, dont il existe souvent un pendant pictural. Le *Paysage des Essarts-Cendrins* du musée de Boston (figure 3) peut toutefois être rattaché à plusieurs peintures des environs d'Ornans exécutées par le maître. Les qualités d'œuvre d'art autonome de ce dessin sont d'ailleurs

Fig. 3 : Gustave Courbet, *Paysage des Essarts-Cendrins*, vers 1847. Fusain, crayon noir, crayon au graphite et estompe sur papier gris clair préparé, 44,5 × 50,2 cm. Boston, Museum of Fine Arts.

indéniables lorsqu'on s'attarde sur l'approche haptique de la technique du dessin, qualité tactile qui se traduit par d'innombrables grattages dans les noirs et montre que la pratique du fusain chez Courbet s'assimile à celle, plus matérielle et engagée encore, de la peinture[12]. Aussi, l'ébauche préparatoire, du moins dans le registre du paysage, reste absolument exceptionnelle, quand bien même le dessin joue un rôle dans le processus pictural du maître, comme cela a notamment été démontré au sujet du célèbre *Atelier du peintre* (figure 4) dans lequel il réunit tout un aréopage d'amis et de connaissances en vue de proposer une « allégorie réelle déterminant une phase de sept années de ma vie artistique[13] ».

Procédés préparatoires de *l'Atelier du peintre*

Décidée en novembre 2014 par Guy Cogeval, alors président du musée d'Orsay, et conduite pendant près de deux années devant le public, la vaste campagne de restauration de *l'Atelier du peintre*, œuvre monumentale (361 cm par 598 cm) de Gustave Courbet, a permis de faire

Fig. 4 : Gustave Courbet, *l'Atelier du peintre*, 1854-1855. Huile sur toile, 361cm × 598 cm. Paris, musée d'Orsay.

le point sur la connaissance matérielle du tableau[14]. Les travaux motivèrent en effet une batterie d'examens technologiques parmi lesquels une réflectographie infrarouge, dont les résultats concernent en partie la question du travail préparatoire. Aucune esquisse d'ensemble n'étant connue de cette composition, seule la correspondance du peintre pouvait jusqu'à peu nous renseigner sur sa genèse. Ainsi, Courbet annonce dans une lettre à son collectionneur et mécène Alfred Bruyas : « je suis parvenu à faire l'esquisse de mon tableau et à l'heure qu'il est, elle est entièrement reportée au trait sur la toile[15] ». De fait, l'imagerie numérique a révélé des traces d'une mise au carreau en vue de transférer l'esquisse sur la toile[16], procédé déjà utilisé par Courbet notamment pour *Un enterrement à Ornans*. Si l'ébauche de composition n'est pas localisée ou a peut-être même été détruite, la peinture porte elle les traces d'un dessin préparatoire, que Courbet réalise parfois au crayon, à la craie ou même directement au pinceau. La mise au carreau de *l'Atelier* est ainsi réalisée au crayon, tout comme la mise en place de l'architecture et du décor, mais le reste de la composition, en particulier les figures, sont toutes ébauchées au pinceau[17]. Le peintre n'accorde pas de souci particulier à son procédé de préparation, qu'il conduit donc avec l'outil qui lui sied le mieux au moment de l'exécuter. Lui-même concède : « Je dessine évidemment un peu, puisque je suis peintre, mais ma peinture

Fig. 5 : Gustave Courbet, *Autoportrait*, 1854. Encre et fusain (?) sur papier-calque, 45 × 29,5 cm.
Collection privée.

ne m'oblige ni à employer un procédé quelconque, ni à me servir d'un crayon plutôt que d'un simple morceau de craie[18] ». Le dessin préparatoire directement réalisé au pinceau est également documenté par une série de trois panneaux de bois pour *la Saga de la conférence* sur lesquels Courbet a réalisé un tracé à l'huile blanche et qui peuvent être qualifiés de dessins préparatoires, puisque ces panneaux étaient destinés à être soit gravés, soit peints[19].

L'autoportrait sur papier-calque (figure 5) a contribué à mieux saisir le procédé utilisé par Courbet dans l'élaboration de son grand tableau. Sa composition « étant en partie conçue comme un assemblage ou un recueil d'autocitations[20] », il sollicite Bruyas afin qu'il lui fasse parvenir du matériel iconographique : « il faudrait que vous m'envoyiez mon

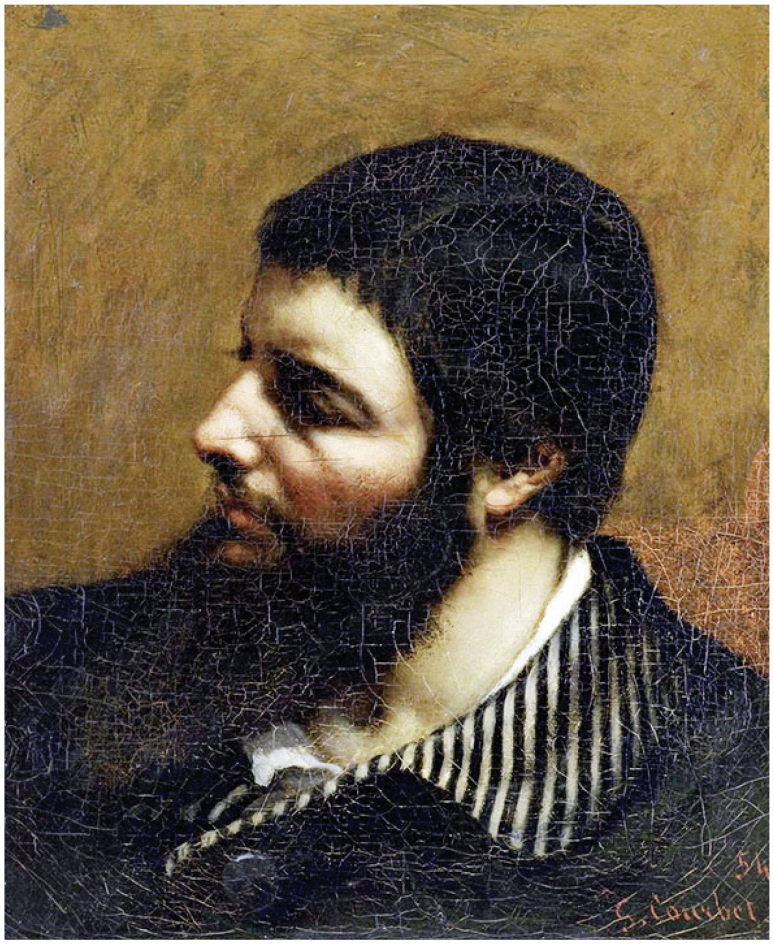

Fig. 6 : Gustave Courbet, *Autoportrait au col rayé,* 1854. Huile sur toile, 46 × 37 cm. Montpellier, musée Fabre.

portrait de profil, ainsi que les vôtres, les deux que j'ai faits à Montpellier, de plus cette photographie de femme nue de laquelle je vous ai parlé[21] ». Ainsi apprend-on que Courbet a travaillé d'après des modèles photographiques, mais aussi d'après ses propres tableaux. Lors de son séjour à Montpellier en 1854, le peintre s'était représenté sous son profil « assyrien » avec un col rayé (figure 6). Ce tableau lui servit de modèle pour son portrait dans *l'Atelier*, ce que le dessin (figure 5) vient corroborer grâce à une superposition de la feuille sur les deux tableaux ; il s'agit en effet d'un tracé réalisé à l'encre sur papier-calque dans le but de reporter le sujet sur la grande toile[22]. Cette découverte permet de constater que Courbet recourt à des techniques traditionnelles et exploite les possibilités du dessin dans son processus pictural, ce qui vient contredire une littérature qui a régulièrement affirmé qu'il peignait sans préparation. La mise au carreau repérée sous la couche picturale atteste donc de l'existence d'une esquisse de composition, tandis que le calque témoigne de l'assemblage de sujets en vue d'évoquer son milieu.

Le paysage au cœur de l'énigme

L'Atelier du peintre est une œuvre complexe et à clefs, comme l'admet le peintre lui-même dans sa correspondance : « devinera qui pourra[23] ». Elle intervient à un moment charnière de son œuvre, puisqu'il la présente en 1855 avec la non moins gigantesque toile d'*Un enterrement à Ornans*, dans un bâtiment érigé à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris et connu sous le nom de « Pavillon du réalisme ». L'œuvre pose surtout la sempiternelle question du rapport du peintre au terroir, puisqu'il choisit de se représenter en train de peindre un paysage de grandes dimensions plutôt qu'une composition de figures. De son vivant déjà, la critique avait reconnu en lui un grand paysagiste et un virtuose de la couleur, tandis que lui-même s'avère profondément attaché à sa région natale, la Franche-Comté, dont il ne peint d'ailleurs pas que le paysage, mais aussi les habitants et leurs coutumes. Il arpente le pays dans tous les sens, cherchant en particulier les sous-bois humides, les gorges étroites, les anfractuosités rocheuses, tous ces lieux où la lumière dans la pénombre se fait plus subtile, plus picturale, en même temps qu'il participe aux fêtes locales et aux réunions de sociétés de musique.

Connu pour sa peinture épaisse, au couteau, dont la pâte confère à la couleur des qualités tactiles nouvelles, Courbet peint souvent à la hâte et sur le motif. Peu de paysages sont exécutés, comme dans *l'Atelier*, en intérieur et de mémoire. *Le Paysage du Jura* (figure 1) pourrait être l'un de ces rares spécimens, ce d'autant plus que le lieu représenté s'est montré particulièrement récalcitrant aux tentatives d'identification. Le cours d'eau qui coule de la gauche vers la droite, plutôt qu'à travers la petite gorge qui s'ouvre au milieu du tableau, pose un premier problème topographique. Paysage recomposé de mémoire ou paysage inventé, l'hypothèse gagne en crédibilité à mesure que les recherches avancent.

Le paysage auquel Courbet apporte, dans *l'Atelier*, la touche finale vient pour sa part de faire l'objet d'une hypothèse intéressante. En effet, l'hydrogéologue Pascal Reilé, qui s'est depuis plusieurs années intéressé à la géographie de Courbet et à son exploration de la campagne ornanaise[24], vient d'avancer l'idée selon laquelle le paysage représenté dans *l'Atelier* (figure 4) serait un lieu bien connu dans la région, à savoir le rocher du Singe à Goumois, sur la frontière franco-suisse[25] (figure 7). Une telle identification, pour autant qu'elle puisse être corroborée, relancerait sérieusement l'intérêt jurassien pour l'identification du lieu représenté dans le *Paysage du Jura* puisqu'elle fournirait la preuve que Courbet connaissait le clos du Doubs.

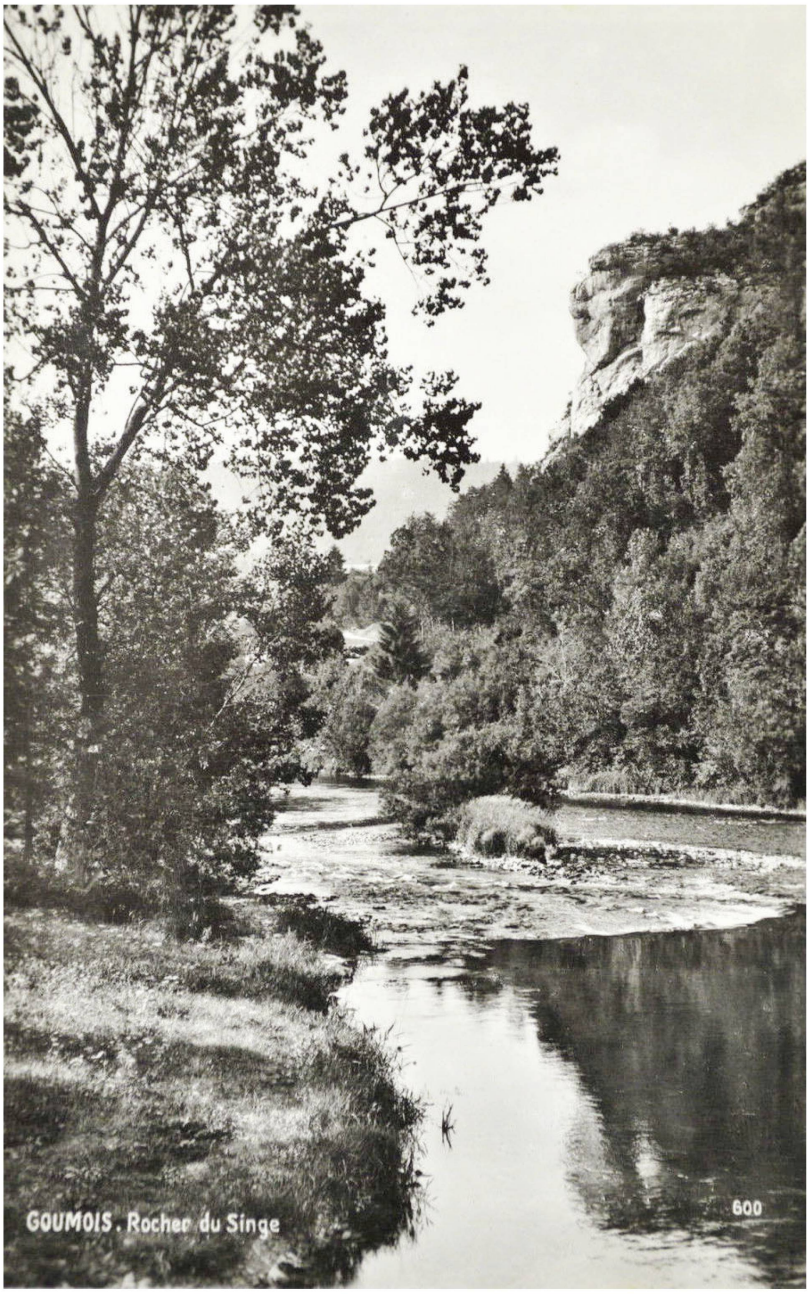

Fig. 7 : Carte postale photographique du rocher du Singe à Goumois. Collection privée.

Le dessin préparatoire du *Paysage du Jura*

À quoi pouvait-on s'attendre en soumettant le tableau légué à la République et Canton du Jura à une réflectographie infrarouge ? Au mieux, nous espérions retrouver des inscriptions apportant des indices sur sa provenance, ou des traces de tampons de douane ou d'étiquettes de galeries ; dans tous les cas, il importait de vérifier qu'il n'y avait rien à

trouver. Il s'agissait donc en premier lieu d'une recherche principalement *historique*, pour ne pas dire factuelle ou policière. L'adage « qui cherche trouve » a bel et bien opéré, mais pas de la manière escomptée, puisque la découverte réalisée par l'Institut suisse pour l'étude de l'art à Zurich, au cours de cet examen mené par Philipp Hitz, portait sur un aspect *artistique* ou *technique* de l'œuvre et ne relevait donc pas, dans la démarche d'authentification, d'une importance primordiale. Malgré les difficultés posées par le fait que la toile a été doublée dans les années 1980 en vue de la renforcer, la rendant ainsi plus résistante à l'analyse de l'imagerie scientifique, il ressort de l'étude du verso que, pour la réalisation de son tableau, Gustave Courbet a, au préalable, dessiné une partie précise de sa composition (le pont, le rocher à sa droite et l'arbre qui s'élance) avant de commencer à peindre.

Ce tracé lui permet de disposer de repères de travail, qui sont toutefois rapidement dépassés au profit d'une exécution rapide et intuitive, dont atteste — caractéristique d'ailleurs typique de son œuvre —, la disproportion entre la hauteur du panneau sur le bord du chemin et le reste de la composition[26]. S'il est surprenant qu'il intervienne sur un paysage, il ne faut pas y voir une ébauche qui soit très élaborée et remette en question l'approche intuitive et immédiate de Courbet à son sujet. Il s'agit de quelques lignes qui lui permettent non seulement de s'orienter, mais aussi de structurer son œuvre. Ces lignes directrices nous renseignent sur le procédé pictural qui a présidé à l'exécution de ce tableau et incitent à croire davantage aussi à une réalisation en intérieur. Le format imposant de la toile (104 cm par 129 cm) joue également en faveur d'une telle hypothèse, même si Courbet ne rechignait pas devant l'effort pour se rendre avec tout son matériel, parfois déposé sur le dos d'un âne, dans les coins les plus reculés de son pays. La réflectographie infrarouge du recto de la toile a également révélé des grattages opérés dans la couche picturale soit avec la hampe du pinceau soit avec la pointe d'un couteau à peindre qui attestent d'un travail de la matière qui rapproche le tableau aussi de procédés graphiques, tels qu'on peut les observer notamment dans le *Paysage des Essarts-Cendrins* (figure 3), dans lequel le peintre gratte le fusain pour retrouver la clarté du papier. Ainsi, la connaissance de ce tracé préparatoire place le *Paysage du Jura* parmi les rares œuvres qui témoignent du processus pictural de Courbet. Rejoignant sur ce plan des toiles aussi célèbres que *l'Atelier du peintre* ou *Un enterrement à Ornans*, le *Paysage du Jura* s'acoquine en particulier avec *l'Origine du monde*, dont un examen similaire a également mis en lumière un tracé sous-jacent[27].

Petites, peut-être pas si insignifiantes, ces découvertes excitent l'imagination de l'historien de l'art, mais ne permettent pas encore d'apporter de réponses définitives aux questions soulevées dans la région par l'arrivée de ce tableau dans le canton du Jura, en particulier celle du lieu. Elles nous ont permis néanmoins de mieux connaître le travail de Courbet, en particulier son recourt au *dessin* dans le processus d'exécution de la *peinture*, et d'apprécier de nouveaux détails qui contribuent à consolider l'authenticité de l'œuvre et à mettre en valeur ses indéniables qualités artistiques.

Spécialiste du XIXe siècle, principalement de Ferdinand Hodler et de Gustave Courbet, Niklaus Manuel Güdel a mené plusieurs projets d'édition et d'exposition sur ces artistes, notamment en collaboration avec le Leopold Museum, le musée d'Art de Pully, la Fondation Martin Bodmer, le musée Gustave Courbet et le musée Jenisch à Vevey. Il dirige actuellement les Archives Jura Brüschweiler (Genève/Delémont), préside la Société suisse pour l'étude de Gustave Courbet et prépare une thèse de doctorat à l'université de Lausanne.

NOTES

[1] L'avis de droit a été rédigé par le Centre du droit de l'art de l'université de Genève, sous la direction du Prof. Marc-André Renold, tandis que le rapport en recherche d'authenticité et de provenance a été conduit par nos soins et comprend notamment une expertise du Prof. Klaus Herding. Tous deux peuvent être consultés à l'Office de la culture à Porrentruy.

[2] La provenance de l'œuvre n'a pas pu être clairement établie. Il est presque certain qu'elle se trouvait au plus tard en 1939 dans la famille Saemann ; un témoignage évoque même une acquisition avant 1920.

[3] Nous avons notamment observé, après la remise du rapport susmentionné, que le tissage de la toile primitive correspond à celui des supports utilisés par le peintre. De même, nous avons pu établir l'usage du couteau à peindre, que Klaus Herding n'avait pas détecté.

[4] En partenariat avec le musée Gustave Courbet à Ornans (Doubs), le musée jurassien d'Art et d'Histoire de Delémont présentera à l'automne 2019 une exposition intitulée *Gustave Courbet. Le peintre et le territoire*. Elle sera accompagnée d'un livre qui présente la figure artistique incarnée par Courbet, son attachement à la région jurassienne et les tenants et aboutissants de la découverte du *Paysage du Jura* de 1872.

[5] Nous adoptons ici le terme *dessin préparatoire* — parfois appelé *dessin sous-jacent* — pour évoquer le tracé graphique réalisé par le peintre (au crayon, à la craie ou au pinceau) sur sa toile en vue de disposer les éléments de sa composition avant de commencer à peindre. Lorsque nous parlons d'*esquisse préparatoire*, nous faisons allusion à des croquis crayonnés en amont et sur un autre support que celui de l'œuvre finale.

[6] Nous conduisons, dans le cadre du bicentenaire de la naissance du peintre, un projet de réévaluation du rôle du dessin dans l'œuvre de Courbet, dont la première étape est la publication d'un livre (*Gustave Courbet. Les Dessins*, sous la direction de Niklaus Manuel Güdel, Paris, Les Cahiers dessinés, 2019) et la présentation d'une double exposition au musée Gustave Courbet à Ornans (14 février – 29 avril 2019) et au musée Jenisch à Vevey (1er novembre 2019 – 2 février 2020).

[7] Citation rapportée dans un article d'Edgar Monteil, régulièrement repris, notamment par Georges Riat, *Gustave Courbet peintre*, Paris, H. Floury, 1906, p. 256 et Gustave Courbet, *Écrits, propos, lettres et témoignages*, présentés et annotés par Roger Bruyeron, Paris, Hermann, 2011, p. 252.

[8] *Correspondance de Courbet*, texte établi et présenté par Petra ten-Doesschate Chu, Paris, Flammarion, 1996, lettre 50-3, p. 89.

[9] Dominique de Font-Réaulx, « Portrait d'un peintre réputé inculte en écrivain sensible », in : Yves Sarfati, Thomas Schlesser et Bertrand Tillier (édit.), *la Correspondance de Courbet — 20 ans après*, Dijon, Les presses du réel, coll. « Fama », 2018, p. 33-45.

[10] Jean-Luc Marion, *Courbet ou la Peinture à l'œil*, Paris, Flammarion, 2014.

[11] Trois carnets de Courbet sont aujourd'hui conservés, dont deux sont liés à des voyages en Normandie, en Belgique, en Allemagne et en Suisse. Voir Ségolène Le Men, « Dessiner la vie : les Carnets de Gustave Courbet», in : Niklaus Manuel Güdel (dir.), *Gustave Courbet. Les Dessins*, ouvr. cité, p.303-311. Les trois carnets y sont reproduits en fac-similé intégral.

[12] Sur l'usage de la couleur et ses qualités haptiques dans l'œuvre de Courbet, voir Max Imdahl, *Couleur. Les Écrits des peintres français de Poussin à Delaunay*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1996, principalement p. 132-133.

[13] Il s'agit de la seconde partie du titre de *l'Atelier du peintre*.

[14] L'étude historique de la toile est notamment marquée par les publications d'Hélène Toussaint en 1977 et, plus récemment, de Werner Hoffman. Voir : Hélène Toussaint, « Le dossier de *l'Atelier* de Courbet », in : *Gustave Courbet*, cat. exp. Grand Palais, Paris (30 septembre 1977 – 2 janvier 1978) ; Royal Academy, Londres (18 janvier – 19 mars 1978), sous la direction de Marie-Thérèse de Forges, Michel Laclotte, Hélène Toussaint et Alan Bowness, Paris, Éditions des musées nationaux, 1977, p. 241-277 et Werner Hoffman, *l'Atelier de Courbet*, traduit de l'allemand par Jean Torrent, préface de Stéphane Guégan, Paris, Macula, 2018. Isolde Pludermacher a publié un article très intéressant sur le rôle joué par la correspondance du peintre dans la compréhension de ce tableau en vue de sa restauration : Isolde Pludermacher, « Le *réel* et l'*allégorie*. Les lettres de Courbet et la restauration de *l'Atelier* », in : Yves Sarfati, Thomas Schlesser et Bertrand Tillier (édit.), *la Correspondance de Courbet – 20 ans après*, ouvr. cité, p. 265-292.

[15] *Correspondance de Courbet*, ouvr. cité, lettre 54-7, p. 119.

[16] Isolde Pludermacher, « Le *réel* et l'*allégorie*. Les lettres de Courbet et la restauration de *l'Atelier* », ouvr. cité, p. 290, note 24.

[17] *Ibidem*.

[18] Cité par Étienne Baudry dans une lettre à Théodore Duret, publiée dans : Théodore Duret, « Courbet graveur et illustrateur », *Gazette des beaux-arts*, mai 1908, p. 431.

[19] Reproduits dans le *Bulletin de l'institut Gustave Courbet*, n° 113, août 2011, p. 111.

[20] Isolde Pludermacher, « Le *réel* et l'*allégorie*. Les lettres de Courbet et la restauration de *l'Atelier* », ouvr. cité, p. 273.

[21] *Correspondance de Courbet*, ouvr. cité, lettre 54-7, p. 120.

[22] Voir Niklaus Manuel Güdel, « L'œuvre dessiné de Courbet : une mise au point », in : *Gustave Courbet. Les Dessins*, ouvr. cité, p. 13-61, en particulier p. 22-25.

[23] *Correspondance de Courbet*, ouvr. cité, lettre 55-1, p. 124.

[24] Voir notamment Pascal Reilé, « Les parcours initiatiques de l'enfant d'Ornans », in : Yves Sarfati (éd.), *Transferts de Courbet*, Dijon, Les presses du réel, coll. « Œuvres en sociétés », 2013, p. 77-107.

[25] Pascal Reilé, « Tra Francia e Svizzera. Ipotesi per il paesaggio de *L'Atelier del pittore* », in : *Courbet e la natura*, cat. exp. Palazzo dei Diamanti, Ferrare (22 septembre 2018 – 6 janvier 2019), sous la dir. de Maria Luisa Pacelli, Dominique de Font-Réaulx, Barbara Guidi, Isolde Pludermacher et Vincent Pomarède, Ferrare, Fundazione Ferrara Arte, 2018, p. 81-86.

[26] Nous remercions l'auditeur qui, à l'issue d'une conférence donnée sur ce tableau au musée jurassien d'Art et d'Histoire, a attiré notre attention sur ce détail.

[27] Voir Bruno Mottin, « *l'Origine du monde* : une approche technique », dans *Cet obscur objet de désirs. Autour de l'Origine du monde*, cat. exp. musée Gustave Courbet, Ornans (7 juin – 1er septembre 2014), sous la direction d'Antoinette Le Normand-Romain, Isolde Pludermacher et Thierry Savatier, Paris, Lienart, 2014, p. 33-39.